



**BOURSE D'ALGER**  
**LA COSOB MET EN GARDE CONTRE LES OFFRES D'ACHAT D'ACTIONS HORS DU CADRE RÉGLEMENTAIRE**

P.7



**DRAME À SÉTIF**  
**LE CORPS SANS VIE DE LA PETITE SIDRA, DISPARUE DEPUIS 3 JOURS, RETROUVÉ**

P.16

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // SAMEDI 31 AOÛT 2024 // N°892 // PRIX 20 DA

RENTRÉE SCOLAIRE 2024

## MODIFICATIONS DES HORAIRES DU PREMIER CYCLE PRIMAIRE

Le ministère de l'Éducation nationale a officiellement approuvé des modifications concernant les programmes et les horaires du premier cycle de l'école élémentaire.....

P.4



HÔPITAL ALGÉRO-QATARI-ALLEMAND

## LANCEMENT JEUDI DERNIER, DES TRAVAUX PRÉLIMINAIRES DU PROJET

Le coup d'envoi des travaux préliminaires du projet de réalisation de l'hôpital algéro-qatari-allemand a été donné, jeudi dernier, à Sidi Abdallah, en présence de membres du gouvernement et de l'ambassadeur de l'Etat du Qatar à Alger, Abdulaziz Ali Al-Naama..

P.16



BAISSE DE LA PRODUCTION NATIONALE DE POISSONS

## LES EXPLICATIONS DU MINISTRE DE LA PÊCHE

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani a d'ailleurs présenté, jeudi dernier, les raisons qui ont conduit notre pays à une telle situation soulignant l'importance pour tous les acteurs du secteur de prendre les mesures nécessaires pour remédier à ces points et améliorer la situation de la capacité nationale de richesse halieutique....  
 Page 6

P.6



DE DJANET, ORAN ET EL OUED

# LES CANDIDATS FONT LE PLEIN DE CAMPAGNE

● «Je m'engage à la création de grands pôles économiques»

● «On va organiser des réunions du gouvernement à Djanet»

● « L'Algérie n'acceptera ni tutorat, ni regard colonial»



**LES TROIS CANDIDATS À LA PRÉSIDENTIELLE, TEBBOUNE, AOUCHICHE ET CHÉRIF HASSAN ONT CHACUN DE LEUR CÔTÉ TENU DES MEETINGS ET DES RÉUNIONS DE PROXIMITÉ POUR EXPOSER LEURS PROGRAMMES RESPECTIFS AUX ÉLECTEURS ATTENTIFS AFIN DE FAIRE LE PLEIN LORS DU SCRUTIN PRÉSIDENTIEL DU 7 SEPTEMBRE....**

Lire en pages 2 et 3

CONSEIL DE SÉCURITÉ

## L'ALGÉRIE RÉITÈRE SON APPEL À UN CESSEZ-LE-FEU IMMÉDIAT DANS LA BANDE DE GHAZA

L'Algérie a réitéré, par la voix de son Représentant permanent adjoint auprès de l'ONU, Nassim Gaouaoui, son appel à un cessez-le-feu immédiat et permanent dans la bande de Gaza, et à poursuivre l'occupant sioniste pour ses crimes et ses violations systématiques et flagrantes du droit international humanitaire. Dans une allocution prononcée, jeudi dernier, lors de la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur «la situation humanitaire dans les territoires palestiniens occupés»....

P.2





YOUCEF AOUCHICHE HIER, À L'OUEST DU PAYS :

## «L'Algérie n'acceptera ni tutorat, ni regard colonial»

À une semaine de l'élection présidentielle, Youcef Aouchiche, candidat du Front des Forces Socialistes (FFS), intensifie sa campagne en se lançant à la conquête de l'ouest du pays...



Après avoir déjà visité une trentaine de communes et une vingtaine de wilayas situées au centre, à l'est et au sud de l'Algérie, il poursuit son marathon électoral avec une détermination palpable. Hier, il s'est rendu dans la wilaya de Khenchela, où il a mis en lumière une partie de son programme axé sur la valorisation du patrimoine culturel algérien avant de rallier les wilayas de Guelma et Annaba. Lors de son passage à Khenchela, Youcef Aouchiche a réaffirmé son engagement envers la préservation de l'histoire nationale. Selon lui, son programme électoral vise à «renforcer l'écriture de l'histoire du pays et à développer le cinéma et les arts pour immorta-

liser l'histoire nationale». Cette vision s'inscrit dans une démarche de sauvegarde de la mémoire collective algérienne, en honorant les figures emblématiques qui ont façonné l'identité du pays. Aouchiche a insisté sur l'importance de bâtir «une Algérie forte et fière de ses com-

posantes identitaires», soulignant le rôle crucial des femmes dans ce processus. Dans la commune de Baghai, Aouchiche a rendu hommage aux héros nationaux en déposant une gerbe de fleurs devant les statues du chahid Abbas Laghrour et de la reine Dihya. Il a exprimé

sa conviction que «l'histoire de ces artisans de la gloire nationale doit être transmise aux générations futures». Pour ce faire, il a annoncé la création d'une agence nationale dédiée à la sauvegarde du patrimoine et de la culture algérienne, ainsi que la mise en place d'une «stratégie ambitieuse pour promouvoir un nouveau rayonnement culturel à l'échelle nationale et internationale». La veille, à Batna, Aouchiche avait présenté son programme «Vision de demain», un projet alternatif qu'il considère comme porteur de solutions réalistes pour le développement du pays. Parmi les principales propositions de son programme figurent l'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens, la protection des franges vulnérables de la société, et l'élargissement des prérogatives du pouvoir législatif afin de garantir un contrôle plus rigoureux des instances de gouvernance. Le candidat du FFS a également abordé les relations diplomatiques de l'Algérie, promettant de reconstruire ces liens sur la base du respect mutuel et du principe

d'égalité, notamment avec les pays occidentaux. Il a réaffirmé que l'Algérie, qui a obtenu son indépendance au prix de lourds sacrifices, «n'acceptera ni tutorat, ni regard colonial». Aouchiche s'est engagé, s'il est élu, à renforcer les partenariats avec les pays africains et les peuples partageant des ambitions similaires, tout en participant activement à l'établissement d'un nouvel ordre mondial plus juste et équitable. À l'approche du scrutin, Aouchiche redouble d'efforts pour convaincre les électeurs de la viabilité et de la profondeur de son programme. Il met en avant des propositions concrètes et une vision claire pour l'avenir de l'Algérie, tout en soulignant la nécessité de préserver et de valoriser le patrimoine culturel et historique du pays. Avec une campagne qui mêle proximité avec les citoyens et hommages aux héros de la nation, Aouchiche tente de se positionner comme le candidat du renouveau et de la continuité dans la préservation des acquis nationaux.

Oumssia B.

HASSANI CHERIF, JEUDI DERNIER, À EL OUED :

## «Je m'engage à la création de grands pôles économiques»

Au 15<sup>e</sup> jour de la campagne électorale, Hassani Cherif, candidat à la présidentielle du 7 septembre, était jeudi, dans la wilaya d'El Oued. Le candidat du Mouvement de la société pour la paix s'est engagé, depuis El Oued, en cas de son élection à la magistrature suprême, à ériger certaines wilayas connaissant une forte dynamique commerciale et productive, à l'instar d'El Oued, en «grands pôles économiques». Animant un meeting populaire à la salle omnisports le moudjahid El Aïb Messaoud, au 15<sup>e</sup> jour de la campagne électorale, Hassani Cherif a précisé qu'il «choisira nombre de wilayas connues pour leur dynamique industrielle, agricole et commerciale, pour en faire des pôles économiques», ajoutant qu'il œuvrera à «promulguer des lois spécifiques pour soutenir l'investissement, l'importation et l'exportation, tout en créant une zone de libre échange et de troc avec l'Afrique». Exprimant sa reconnaissance aux citoyens d'El Oued, où il a collecté le plus grand nombre de parrainages, le candidat du MSP a souligné que cette wilaya «constitue un modèle de développe-

ment et de dynamique économique». Il s'est engagé à concourir au soutien des régions sud à vocation agricole, lesquelles peuvent servir la réalisation de l'autosuffisance alimentaire, à travers la réunion des conditions nécessaires pour soutenir l'investissement dans ce domaine et l'encouragement des jeunes à y adhérer, en leur accordant tous les avantages et les facilités nécessaires. Aussi, a-t-il promis d'œuvrer pour «la levée des entraves bureaucratiques et la révision des horaires de travail en été, en tenant compte de la nature de la région». Le candidat a estimé que son programme était «une opportunité pour les jeunes, les femmes, les élèves, les retraités, les agriculteurs et toutes les franges de la société, car il vise à opérer une réforme globale et profonde dans tous les domaines, à travers l'éradication de la bureaucratie et du népotisme permettant ainsi de protéger les droits». Il a réaffirmé, par là-même, sa volonté, en cas de son élection, de «réviser le découpage administratif et de renoncer à la daïra» qu'il qualifie d'«entrave au développement». L'objectif étant, poursuit-



il, de «libérer les communes leur permettant de contribuer à la réalisation du développement». A cette occasion, le président du MSP a appelé les citoyens d'El Oued à «une participation massive à la prochaine présidentielle. Une échéance décisive, dit-il. Il a également incité les habitants de cette wilaya à voter pour lui le 7 septembre prochain».

I.Med

CONSEIL DE SÉCURITÉ

## L'Algérie réitère son appel à un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Ghaza

L'Algérie a réitéré, par la voix de son représentant permanent adjoint auprès de l'ONU, Nassim Gaouaoui, son appel à un cessez-le-feu immédiat et permanent dans la bande de Ghaza, et à poursuivre l'occupant sioniste pour ses crimes et ses violations systématiques et flagrantes du droit international humanitaire. Dans une allocution prononcée, jeudi dernier, lors de la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur «la situation humanitaire dans les territoires palestiniens occupés», Gaouaoui a souligné que «la situation humanitaire catastrophique dans les territoires palestiniens occupés ne saurait être traitée avec efficacité sans un cessez-le-feu». Après avoir remercié Mme Joyce Msuya et M. Mike Ryan pour leurs briefings, il a précisé que ces deux briefings, à l'instar d'autres rapports, reflètent tous, malheureusement, une réalité tragique qui démontre l'incapacité de la Communauté internationale à garantir le respect du droit dans les territoires palestiniens occupés et établit incontestablement «l'ampleur de la barbarie et de la brutalité que subissent les

Palestiniens face à une occupation qui a transcendé tous les us et les règles». L'entrave de l'entrée des aides humanitaires et le ciblage des personnels humanitaires «ne peuvent être considérés comme des erreurs ou des actes individuels» mais il s'agit plutôt d'une politique adoptée par l'occupant sioniste visant à «anéantir l'espoir des Palestiniens et à les humilier, ainsi qu'à porter atteinte à l'ordre public à Ghaza», considère-t-il. «Face à cette situation où 96% de la population ghazaouie est menacée de famine et plus de 50 000 enfants ont besoin d'un traitement pour malnutrition», l'occupant sioniste donne l'ordre d'évacuer Deir al-Balah, a-t-il ajouté, précisant qu'«il s'agit là du 16<sup>e</sup> ordre donné ce mois d'août, durant lequel 260 000 personnes ont été déplacées de force de leurs terres». Néanmoins, précise-t-il, il s'agit cette fois-ci d'une région qui est le centre d'opérations humanitaires, ce qui confirme que l'occupant sioniste «ne se soucie pas du sort des Palestiniens, des travailleurs humanitaires ou des employés onusiens», qualifiant cela de «crime de

guerre à part entière. Le déplacement forcé et le ciblage des personnels humanitaires, dont au moins 297 personnes ont été tuées jusqu'à présent à Ghaza, sont des crimes de guerre qui exigent de nous tous d'œuvrer à demander des comptes à leurs auteurs et à les poursuivre», a-t-il estimé. Gaouaoui a souligné que les travailleurs humanitaires «n'ont pas à risquer leur vie pour porter assistance à ceux qui en ont besoin. Il nous incombe donc de leur fournir une protection et de leur permettre d'accomplir leurs nobles missions sans crainte, ni menace. Aujourd'hui, nous sommes sur le point de lancer une campagne de vaccination au profit des enfants de Ghaza contre la poliomyélite, une maladie éradiquée de la bande de Ghaza depuis 25 ans, mais la machine de destruction sioniste a été à l'origine de sa réapparition, ainsi que de l'effondrement du système de santé à Ghaza, en ciblant délibérément les hôpitaux et leurs personnels», a-t-il ajouté. Cette situation, affirme Gaouaoui, «nous interpelle pour tirer la sonnette d'alarme, la possibilité de propagation de

maladies et d'épidémies étant devenue élevée, y compris le choléra, dans des régions de Ghaza submergées par les eaux usées et l'accumulation de déchets solides en raison de l'absence de services de base depuis le début de l'agression sioniste». Le diplomate algérien a insisté sur le fait que l'agression sioniste est «à l'origine de la propagation de ces maladies à Ghaza, et en tant que puissance occupante, elle a la responsabilité d'assurer la sécurité des participants à la campagne de vaccination et sa réussite», mettant en garde par la même occasion contre toute entrave ou ciblage des participants à cette campagne. Pour le diplomate algérien, «il est du devoir du Conseil de sécurité de protéger les Palestiniens, de mettre un terme à la tyrannie de l'occupant sioniste et de trouver une solution pérenne et juste à la question palestinienne», rappelant que «le génocide en cours à Ghaza, l'escalade en Cisjordanie et la profanation par les autorités d'occupation de la Mosquée d'El Aqsa, ont pour objectif, d'empêcher l'établissement de l'Etat palestinien».

LE CANDIDAT TEBBOUNE, JEUDI DERNIER, AU SUD

# "On va organiser des réunions du gouvernement à Djanet"

Présent jeudi dernier dans la wilaya de Djanet pour son troisième meeting sur le terrain, le candidat indépendant Abdelmadjid Tebboune a fortement insisté sur la question du développement économique des régions du sud du pays...

Le candidat, qui demande aux Algériens une participation massive le 7 septembre prochain, promet que le rythme des réformes sera maintenu, «afin d'atteindre un point de non-retour» en termes de développement. La jeunesse, et notamment celle des régions du sud du pays, mérite en effet la mise en place des conditions d'une «vie digne», lance le candidat. «Il faut poursuivre» et renforcer «les bases du développement pour qu'il n'y ait pas de retour en arrière possible. Nous devons arriver ensemble au point de non-retour économique mais aussi politique». Le discours de Djanet confirme une nouvelle fois l'engagement du candidat à placer l'économie, mais également la question sociale, au centre d'un éventuel second mandat. Le candidat Tebboune annonce qu'il veut «organiser des réunions du gouvernement au plus près des zones» où les besoins sont les plus urgents. «Je m'engage à ce que le gouvernement se réunisse ici (Djanet) comme nous l'avions fait à Khenchela, Tissemsilt ou Tindouf. Le gouvernement viendra

et enregistrera toutes vos demandes». Ces dernières, ajoute en substance le candidat, «sont même déjà connues» des autorités. «Nous ne parlons pas dans le vide, le gouvernement viendra. Je sais que la région a besoin d'un hôpital, de routes (...) Nous avons une liste». Toutefois, le lancement de tels projets ne peut se faire dans le contexte de l'élection. On ne peut pas organiser une réunion du gouvernement en période électorale pour annoncer de nouveaux projets. «Cela ne serait pas équitable envers les autres candidats». Quant à la jeunesse, le candidat Tebboune lui promet la mise en place «des conditions» du développement, et plus précisément de «l'investissement avec l'aide de l'Etat» avant de lancer : «On veut que les jeunes vivent dans la dignité et nous les aiderons pour cela. Pour qu'ils puissent lancer leurs projets». Une promesse, à la fois économique et sociale, qui concerne l'ensemble du pays, mais particulièrement les régions du Sud. Le candidat face aux électeurs de Djanet explique : «Votre région de par sa



densité de population n'a pas les mêmes opportunités, mais nous ferons en sorte que toutes les chances soient exploitées. Ceux qui veulent lancer des start-up dans l'agriculture, l'élevage, les services, le tourisme... auront notre aide, et ce n'est pas que des paroles». Par ailleurs, le meeting de Djanet, wilaya frontalière du Niger et de la Libye, a également été marqué par plusieurs déclarations sur la future politique étrangère algérienne

et notamment vis-à-vis de son entourage immédiat. Ainsi, le candidat Tebboune promet de travailler à la construction de la paix. «Tous les pays de notre entourage sont des pays frères et amis (...) L'Etat du Niger, la Libye, le Mali sont des frères. Nous aiderons du mieux que l'on peut, nous protégerons du mieux possible les pays voisins (...) Aucune atteinte ne viendra de notre côté». Un engagement dans la

droite ligne des valeurs du pays, ajoute en substance le candidat. Il se félicite en ce sens que «la voix de l'Algérie soit entendue» dans le monde.

Il explique : «Au niveau du Conseil de sécurité de l'ONU, nous défendons la Palestine, nous défendons le Sahara occidental, comme nous défendons tous ceux qui sont victimes d'injustice, que ce soit à l'étranger ou dans notre pays» dit-il

R.K.

## CARNET DE CAMPAGNE

### Une campagne électorale intense

Les deux semaines de campagne électorale ont été marquées par une intense activité des candidats ou de leurs représentants. Les méthodes de campagne les plus fréquentes sont les meetings et les activités de proximité dans les quartiers et les villages. Les prétendants à la chaise présidentielle ont déployé des efforts considérables pour mobiliser les électeurs. Mais, ils ont encore du chemin à faire avant de franchir la ligne d'arrivée. Ainsi, les derniers jours de la campagne s'annoncent décisifs et plus dynamiques pour les trois compétiteurs, appelés à expliquer en détail leurs programmes électoraux et à trouver les moyens nécessaires pour convaincre les électeurs d'aller voter en masse. Les principaux sujets de la campagne électorale sont l'emploi, le logement, les salaires, le développement local, la réforme administrative, la relance de l'économie, l'unité nationale, et la stabilité du pays. Les trois candidats partagent une vision commune : ils sou-

haitent renforcer les acquis, améliorer l'économie, faire participer la femme au développement du pays, promouvoir une diplomatie et une politique de sécurité plus dynamiques.

Le candidat indépendant, Abdelmadjid Tebboune, a évoqué, lors de son meeting, jeudi dernier à Djanet, le combat diplomatique mené par l'Algérie au Conseil de sécurité de l'ONU. «La voix de l'Algérie s'est fait entendre au Conseil de sécurité, nous avons défendu la Palestine, le Sahara occidental et tous les opprimés», se félicite-t-il. Il faut dire que les candidats sont tous d'accord sur les priorités de la politique étrangère. De même, ils promettent de conférer aux institutions un rôle actif dans la politique intérieure et dans la formulation des politiques publiques, l'objectif étant d'assurer la cohésion de la nation et la prospérité du peuple. Brahim Merad, directeur de campagne du candidat Tebboune, dans une activité de proximité hier à Akbou, dans

la wilaya de Béjaïa, a indiqué que parmi les réalisations les plus importantes du candidat Tebboune figure la cohésion, qu'il a créée parmi le peuple d'une seule nation, avec sa diversité culturelle et a également renforcé le sentiment d'appartenance chez les citoyens à leur algérianité. Il a en outre souligné que le candidat Tebboune a déployé de grands efforts pour que l'Algérie puisse surmonter toutes les formes de discrimination. De son côté, le candidat du parti du Front des forces socialistes (FFS) à la présidentielle du 7 septembre, Youcef Aouchiche, s'est engagé, à édifier un Etat fort, en mettant en place des institutions fortes par la volonté du peuple algérien. Il a affirmé que la mise en place d'institutions fortes doit se concrétiser par la participation de l'ensemble des Algériens pour le choix de ses représentants dans ces institutions. Ce rendez-vous électoral est une aubaine pour le peuple algérien de procéder au changement, a estimé le

candidat Aouchiche, appelant les Algériens à participer massivement au scrutin du 7 septembre, pour la construction d'une Algérie forte selon une perspective futuriste vision pour demain. Quant au candidat du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelaali Hassani Cherif, il a mis en relief dans ces différentes interventions le fait que son programme avait pour objectif de «dynamiser les grands projets à même de résorber le chômage, assurer des postes d'emplois aux jeunes, diversifier les institutions économiques, encourager les investissements par l'octroi de facilités, en se focalisant sur les domaines de l'énergie, d'exploration et de transformation des matières premières». Pour ce qui est du financement des projets destinés aux jeunes, il propose «d'exploiter les wakfs, de convertir le Fonds de la zakat en une banque de la zakat, et de garantir l'octroi de prêts sans intérêts».

Youcef S.

## CHARGÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

### Attaf reçu par la présidente du Conseil national de Slovénie

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a été reçu, hier, par la présidente du Conseil national de Slovénie, Mme Urska Klakocar Zupancic, dans le cadre de la visite de travail qu'il effectue en République de Slovénie, chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué du ministère.

La rencontre a permis aux deux parties «de passer en revue la dynamique mar-

quant la coopération parlementaire entre l'Algérie et la Slovénie et de débattre du rôle attendu des instances législatives dans les deux pays, en vue de concourir au renforcement de l'élan positif caractérisant les relations bilatérales sur plusieurs plans», ajoute le communiqué.

A cette occasion, la présidente du Conseil national de Slovénie a exprimé le souhait «d'effectuer une visite officielle en Algérie, qui est actuellement en pré-

paration en coordination entre les parties algérienne et slovène», conclut le communiqué.

Auparavant, Ahmed Attaf a été reçu, le même jour, par le Premier ministre slovène, Robert Golob, dans le cadre de la visite de travail qu'il effectue en République de Slovénie. La rencontre a permis «d'évaluer le suivi de la mise en œuvre d'importantes conclusions des entretiens fructueux tenus entre le Premier ministre slovène et Monsieur le

président de la République à l'occasion de la visite officielle qu'il a effectuée en Algérie en mai dernier, en vue de promouvoir les relations entre les deux pays dans les domaines économiques et autres domaines prioritaires pour la coopération bilatérale, précise le communiqué. Dans ce cadre, les deux parties «ont exprimé leur grande satisfaction de la cadence de mise en œuvre des décisions prises à l'occasion de cette visite», ajoute la même source.

RENTÉE SCOLAIRE 2024-2025

# Modifications des horaires du premier cycle primaire

**Le ministère de l'Éducation nationale a officiellement approuvé des modifications concernant les programmes et les horaires du premier cycle de l'école élémentaire.**

Ces ajustements incluent la suppression des matières d'éducation scientifique et civique pour les première et deuxième années. Le nouvel horaire hebdomadaire est fixé à 21 heures, avec un renforcement de l'éducation physique et sportive, qui sera portée à deux heures par semaine grâce à l'ajout d'une heure supplémentaire. De plus, le temps consacré à l'éducation artistique est augmenté de 45 minutes, portant son total à une heure et demie par semaine. Enfin, la matière de mathématiques sera enrichie par une session supplémentaire de 30 minutes par semaine, dédiée aux jeux mathématiques. Le ministère a publié le communiqué-cadre relatif à la restructuration des matières et des horaires du premier cycle de l'école élémentaire pour l'année scolaire 2024-2025. Ce communiqué, référencé sous le n° 172 et daté du 27 août, a été adressé aux directeurs des académies, aux inspecteurs de l'enseignement élémentaire, ainsi qu'aux directeurs d'écoles élémentaires et d'établissements d'enseignement privés. En conséquence, le ministère a décidé d'apporter des modifications à la structure des matières et des horaires pour les première et deuxième années du cycle élémentaire, à partir de la rentrée scolaire 2024/2025. Ces ajustements visent à améliorer la qualité de l'enseignement, à répondre aux divers besoins



des élèves et à créer un environnement d'apprentissage stimulant et diversifié. L'objectif est de favoriser un développement global et équilibré des élèves, en les préparant aux étapes d'enseignement ultérieures, en mettant l'accent sur les apprentissages fondamentaux, notamment les compétences linguistiques et mathématiques de base, ainsi que les compétences manuelles, physiques et artistiques nécessaires aux élèves pour interagir avec le monde qui les entoure et poursuivre leur apprentissage dans les cycles d'enseignements suivants. L'objectif est également de renforcer la formation sur les valeurs et les attitudes, en mettant l'accent sur les valeurs religieuses et morales qui jouent un rôle crucial dans la formation des caractéristiques personnelles et des valeurs fondamentales chez les élèves de cette tranche d'âge, et qui influencent leurs comportements et leurs orientations futures. De plus, il s'agit de permettre aux élèves de vivre leur enfance dans un environnement d'apprentissage positif qui rend l'apprentissage agréable, et cela en renforçant les activités d'éducation artistique ainsi que d'édu-

cation physique et sportive, car elles contribuent au développement global de la personnalité de l'élève. Le ministère, à travers ces nouvelles mesures, vise à réorganiser les périodes d'apprentissage pour améliorer l'efficacité de l'enseignement et rendre les activités éducatives stimulantes et agréables, afin de répondre aux différents besoins des élèves et garantir le développement global de leurs compétences.

## LES PRINCIPALES MODIFICATIONS APPORTÉES À LA GRILLE DES MATIÈRES ET DES HORAIRES

Les ajustements apportés à la grille des horaires et des matières du premier cycle visent à renforcer la pratique de l'éducation physique et sportive en ajoutant une heure, portant ainsi le total à deux heures par semaine. Cette mesure a pour but d'améliorer la santé physique, mentale et émotionnelle des élèves, de développer leurs compétences motrices fondamentales, de favoriser les interactions sociales et la coopération, ainsi que d'aider à construire

leur confiance en eux et à renforcer leurs compétences en communication. Le temps alloué à l'éducation artistique sera également augmenté de 45 minutes, portant son total à une heure et demie par semaine. Cette modification permettra aux élèves d'exprimer leurs idées, sentiments et émotions de manière créative, tout en améliorant leurs compétences motrices fines et leur conscience visuelle et sensorielle. De plus, la matière des mathématiques sera enrichie par une session supplémentaire de 30 minutes par semaine, dédiée aux jeux mathématiques, afin de tirer parti des inclinations naturelles des élèves pour rendre l'apprentissage des concepts mathématiques plus stimulant et ludique.

## RÉPARTITION HEBDOMADAIRE DES HORAIRES

En se basant sur les modifications apportées aux matières et aux horaires du premier cycle de l'école élémentaire, la nouvelle grille pour les classes de première et deuxième années d'école primaire comprendra pour la langue arabe 11 heures par semaine réparties en 14 sessions, comprenant 8 sessions d'une heure et 6 sessions de 30 minutes.

Pour les mathématiques 5 heures par semaine réparties en 7 sessions, avec 3 sessions d'une heure et 4 sessions de 30 minutes.

L'éducation islamique 1 heure et demie par semaine, avec 3 sessions d'une heure et 3 sessions de 30 minutes.

L'éducation artistique dure 1 heure et demie par semaine, réparties en 3 sessions d'une heure et 3 sessions de 30 minutes.

L'éducation physique et sportive dure 2 heures par semaine, avec 2 sessions d'une heure.

En tout, le programme modifié prévoit une moyenne hebdomadaire de 21 heures, réparties en 29 sessions, comprenant 13 sessions d'une heure et 8 sessions de 30 minutes. Ces modifications nécessitent des arrangements organisationnels, notamment la redistribution des enseignants d'éducation physique et sportive pour assurer une couverture complète dans toutes les écoles et classes. Il est également prévu de distribuer les heures d'activités artistiques et sportives tout au long de la semaine pour équilibrer les différentes matières et alléger la charge des élèves. De plus, une utilisation optimale des sessions de jeux mathématiques sera favorisée pour améliorer l'apprentissage des concepts mathématiques de manière pratique en encourageant le sens critique et créatif, tout en renforçant les compétences sociales et en stimulant la mémoire et l'attention. Pour optimiser l'utilisation de cette session, un guide des jeux mathématiques a été élaboré pour les enseignants du premier cycle de l'école élémentaire. Ce guide aborde le cadre pratique de ces jeux ainsi que les méthodes, techniques et façons de les exploiter. Les directeurs d'écoles élémentaires et les enseignants concernés doivent télécharger ce guide via le système d'information du ministère. Le ministère a également souligné que la restructuration des matières et des horaires du premier cycle nécessitera l'accompagnement des inspecteurs et des enseignants par la programmation de séminaires pédagogiques et de journées d'étude, ainsi que des approches didactiques pour la présentation des jeux mathématiques, immédiatement après la rentrée scolaire 2024/2025, dans le cadre de la formation continue.

R.N.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

## Le calendrier des demandes de bourses universitaires en ligne

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a fixé, vendredi dernier, dans un communiqué, le calendrier des demandes de bourses universitaires au profit des nouveaux bacheliers.

La demande de bourse universitaire sera for-

mulée en ligne entre le 1er et le 15 septembre prochain, précise la même source, ajoutant que le traitement des demandes aura lieu du 16 au 30 du même mois.

Les résultats seront annoncés le 1er octobre prochain, conclut le communiqué.

DESSALEMENT D'EAU DE MER

## Les capacités de la station de Souk Tleta augmentées

Dans le cadre du renforcement des capacités de production en matière de dessalement de l'eau de mer et afin de sécuriser l'approvisionnement en eau potable de la région ouest du pays, le PDG de l'AEC (Algerian energy company), filiale de Sonatrach, Lotfi Zenadi, a effectué un déplacement de travail à l'usine de dessalement de l'eau de mer de Souk Tleta, dans la wilaya de Tlemcen. Il a annoncé, au cours de cette visite, l'achèvement de la première phase du processus de renforcement des capacités de production de l'usine, portant ainsi la capacité

de production à 50.000 m<sup>3</sup>/jour. Cette augmentation permettra de fournir de l'eau potable à un demi-million d'habitants de la région. Cette première phase est le fruit d'un travail colossal réalisé par une équipe intégrée provenant de différentes filiales de Sonatrach : la Société de maintenance de Bérezio (SOMIZ), la Société algérienne des grands travaux pétroliers (GTP), l'activité de liquéfaction et séparation de Sonatrach (LQS), et l'AEC, qui ont travaillé sans relâche pendant deux mois pour accroître la capacité de production de l'usine.

FORMATION PROFESSIONNELLE

## Le ministère signe une convention avec l'Association des cheffes d'entreprise

Une convention a été signée jeudi dernier, entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et l'Association des femmes algériennes cheffes d'entreprises, dans le but de les accompagner et de renforcer leur participation au développement économique. L'accord a été signé par le directeur des finances et des moyens du ministère de tutelle, Aissa Brahimi, et la présidente de l'association, Chahrazed Saadi, sous la supervision du ministre, Yacine Merabi. Par ailleurs, le ministre a évoqué les mesures prises au niveau du secteur de la formation professionnelle pour donner aux femmes une opportunité d'acquérir plus de compétences dans leurs domaines et de participer efficacement au déve-

loppement, à l'instar des dispositifs de formation destinés aux femmes au foyer dans les zones rurales. Merabi a souligné que le secteur veille à ce que les femmes entrepreneures soient formées dans de nombreuses spécialisations. Le thème de l'entrepreneuriat a été inclus dans les programmes de formation professionnelle, considérant que cet accord constitue une «nouvelle brique» qui s'ajoute aux efforts de l'Etat dans ce domaine. Saadi a, à son tour, souligné l'importance de cet accord, qui vise, comme elle l'a indiqué, à coopérer et à coordonner les efforts entre le secteur de la formation professionnelle et l'association pour encourager l'entrepreneuriat et la création de petites institutions émergentes.



## HUILE D'OLIVE

L'Algérie au 9<sup>e</sup> rang mondial des producteurs

Selon Best Diplomats, l'Algérie est dans le top 10 mondial des meilleurs producteurs d'huile d'olive. La saison 2023-2024 marque une montée significative de l'oléiculture algérienne, avec une production de 93.000 tonnes. L'Algérie est désormais reconnue sur la scène mondiale et s'est hissée au neuvième rang parmi les plus grands producteurs d'huile d'olive. L'huile d'olive algérienne, reconnue pour sa qualité exceptionnelle, est de plus en plus prisée à travers le monde. Les producteurs locaux ont enchaîné les participations aux concours prestigieux, où ils ont remporté plu-

sieurs trophées honorifiques. Cette année, plusieurs marques algériennes comme Dahbia Baghli, Ithri Olive ou encore Arba Olive, ont raflé environ 60 médailles d'or, d'argent et de bronze. Lors de l'événement du Carthage International Olive Oil Competitions qui s'est tenu récemment en Tunisie. Les oléiculteurs algériens ont signé une victoire éclatante en remportant un total de 13 médailles, dont 8 en or. Cette réussite témoigne du savoir-faire des artisans algériens et de l'excellente qualité de l'huile d'olive de notre pays. Bien que les algériens excellent dans la production de l'huile d'olive, le positionnement stratégique de l'Algérie joue un rôle clé dans cette réussite. En effet, le climat méditerranéen qui est caractérisé par des étés chauds et secs ainsi que des hivers doux et pluvieux, favorise un environnement propice à la culture des olives. Notamment dans les régions montagneuses comme la Kabylie, ainsi que certaines zones des plateaux côtiers et des hauts plateaux. L'huile d'olive algérienne se distingue par des saveurs distinctes, pouvant être aussi bien épicées que fruitées. De plus, les producteurs algériens mettent en œuvre différentes méthodes agricoles, combinant des techniques modernes et traditionnelles.

## APRÈS L'ARRESTATION DU FONDATEUR DE TELEGRAM

## Une vague de cyberattaques s'abat sur la France

Une vague de cyberattaques touche l'Hexagone depuis l'arrestation du fondateur de la messagerie Telegram, Pavel Durov. Les pirates ont ciblé plusieurs sites institutionnels français. Malgré le fait qu'il ait été remis en liberté, la France retient encore son souffle. Dénonçant une arrestation abusive, plusieurs utilisateurs de la messagerie appellent depuis à riposter en attaquant des sites français. Le 26 août dernier, Clément Domingo, alias SaxX, un vulgarisateur de la cybersécurité,

assure auprès de Libération avoir répertorié «au moins une trentaine» de sites nommés et ciblés ou en cours de ciblage depuis dimanche. Parmi les sites visés, celui de la ville de Marseille, la représentation permanente de la France auprès des Nations unies, mais aussi la Confédération paysanne, La Voix du Nord ou encore Doctolib. Une fois visés, plusieurs sites ont tourné au ralenti, voire ont été rendus temporairement indisponibles pendant quelques heures lundi.

## BANANES

## Hausse de 34,29% des exportations équatoriennes vers l'Algérie

L'Algérie montre une forte demande pour les bananes équatoriennes, comme le révèle un rapport officiel de l'Acorbanec, l'association des exportateurs de banane d'Équateur. Ce rap-

port, couvrant la période de janvier à juillet 2024, fait état d'une augmentation de 34,29% des exportations équatoriennes de bananes vers l'Algérie.

## DIPLOMATIE

## L'Algérie ouvre une ambassade en Slovaquie

Le ministre des Affaires étrangères et des Algériens à l'étranger, Ahmed Attaf, a entamé une visite de travail en République de Slovaquie. Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, sur instruction du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires étrangères et des Algériens à l'étranger, Ahmed Attaf, entame une visite de travail en République de Slovaquie. Le programme de cette visite, ajoute la source, comprend plusieurs rencontres bilatérales entre le ministre Ahmed Attaf et les hautes autorités de la République de Slovaquie afin d'examiner les moyens de renforcer les relations de coopération et de partenariat et de promouvoir l'har-



monie politique entre les deux pays. Le ministre présidera également, en compagnie de la vice-première ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes de Slovaquie, Tanja Fajon, la cérémonie d'inauguration

de l'ambassade d'Algérie à Ljubljana. Cette inauguration intervient après l'ouverture par la Slovaquie de l'ambassade en Algérie en mai dernier, cérémonie qui avait été présidée par le Premier ministre slovène.

## LES CLUBS ALGÉRIENS NE SERONT PLUS AUTORISÉS À JOUER

## La CAF annule l'homologation du stade Mustapha-Tchaker

La Commission d'homologation de la Confédération africaine de football (CAF) a décidé de retirer le stade du martyr Mustapha Tchaker de la liste des stades autorisés à accueillir les matchs continentaux, sur la base du rapport préparé par les commissaires des matchs de la rencontre entre le CR Belouizdad et l'AC Léopards congolais, ainsi que celle entre le MC Alger et le Watanga FC libérien.

La commission a noté plusieurs observations qui ont conduit à la décision de notifier la Fédération algérienne de football (FAF) que les clubs algériens ne seront pas autorisés à jouer leurs matchs sur ce stade cette année, jusqu'à ce qu'il soit remis en conformité avec les normes de la CAF. Suite à cela, la FAF a rapidement contacté la CAF pour demander l'autorisation de transférer les matchs des deux équipes du stade Nelson-Mandela au stade Mustapha-Tchaker, bien que ce dernier ne soit pas

prévu pour accueillir les matchs du premier tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique, malgré sa présence dans la liste des stades approuvés par la CAF.

Le stade Mustapha Tchaker avait été fermé pendant plus de deux ans et n'avait accueilli qu'un seul match officiel la saison dernière, en Coupe de la République, entre le MC Alger et le CA Zaouia. Ce match avait été marqué par la destruction des sièges par le public, et l'état du stade est resté dégradé, ce qui était évident lors des deux derniers matchs de la Ligue des champions d'Afrique, qui se sont joués sans public. Après la décision de la CAF, l'Algérie dispose désormais de sept stades agréés pour les compétitions continentales : le stade 5 Juillet, le stade Nelson Mandela, le stade Hocine Ait Ahmed, le stade Ali Amar dit Ali Lapointe, le stade 19 Mai d'Annaba, le stade Miloud Hadeff et le stade du martyr Hamlaoui.

14<sup>E</sup> ÉDITION DE LA FÊTE DE LA FIGUE DU VILLAGE LEMSELLA

## Améliorer la production de figues, principal objectif

La 14e édition de la fête de la figue du village Lemsella, dans la commune d'Illoula Oumalou, à l'extrême sud-est de Tizi-Ouzou, s'est ouverte jeudi dernier, avec comme principal objectif l'amélioration de la production de ce fruit, a-t-on appris des organisateurs. Rassemblant 65 exposants issus de 12 wilayas, dont des producteurs de figues fraîches et sèches de Tizi-

Ouzou, Bejaia, Bouira, Bordj Bou Arridj et Boumerdes, mais aussi des artisans bijoutiers, potiers et d'autres produits du terroir, cette nouvelle édition tentera d'apporter des solutions afin d'améliorer le rendement, affirment les organisateurs de l'événement. Le président du comité de village Lemsella, Mohand Bouachrine, a relevé, à ce propos, que le rendement des

figues du village et de la région est «très faible» et est «en baisse par rapport à la saison précédente». Selon lui, les changements climatiques marqués par de fortes températures, le manque de précipitations, ou les pluies tombées à une période non favorable à la production du fruit, comme celles de mai dernier, ont «négativement impacté la récolte». La

14e édition de la fête de la figue, qui va durer deux jours (29 et 30 août), est organisée par l'association culturelle Thighilt Lemsella en collaboration avec le comité de village Lemsella et d'autres partenaires. Outre l'exposition de figues et d'autres produits agricoles et artisanaux, une animation culturelle est aussi au menu de l'événement.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse  
Abdelkader Safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger  
Tel/Fax administration  
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:  
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

HOCINE ADRYEN  
redaction@l'expressquotidien.dz  
www.l'expressquotidien.dz

TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur  
de l'administration  
et des finances  
NOURDINE BRAHMI  
Service-pub@l'expressquotidien.dz

Impression SIA  
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale  
de communication d'Édition  
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

BAISSE DE LA PRODUCTION NATIONALE DE POISSONS

# Les explications du ministre de la Pêche

**La baisse de la production nationale de poissons pélagiques inquiète de plus en plus les responsables du secteur de la pêche...**

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, a d'ailleurs présenté, jeudi dernier, les raisons qui ont conduit notre pays à une telle situation soulignant l'importance pour tous les acteurs du secteur de prendre les mesures nécessaires pour remédier à ces points et améliorer la situation de la capacité nationale de richesse halieutique. Cette déclaration a été faite lors de la journée nationale d'étude sur l'évaluation des stocks de poissons pélagiques en Algérie, sous le slogan «Ensemble pour la durabilité des ressources halieutiques», avec la participation du ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables et des représentants de différents départements ministériels, organismes et institutions. Cette rencontre intervient dans le cadre de la mise en évidence de l'intérêt commun que le gouvernement attache au développement durable et à l'exploitation rationnelle des ressources biologiques marines nationales et à la préservation de leur environnement, et de contribuer au niveau international à valoriser les efforts de toutes les parties. Badani a déclaré que

«des plans de gestion étudiés pour exploiter nos ressources biologiques marines, en particulier celles des poissons», sont une caractéristique essentielle d'un avenir durable, d'autant plus que nous avons récemment été témoins des effets significatifs du changement climatique sur la pêche marine, en raison de la perturbation des activités de pêche maritime, les écosystèmes marins et leur impact sur les stocks de poissons. Dans ce contexte, le ministre de a souligné que l'augmentation des températures de la mer et de l'océan, a entraîné des changements dans la répartition du poisson, ce qui a affecté les pêcheries traditionnelles utilisées par les pêcheurs, et a également conduit à un changement dans les modes de reproduction et de croissance des poissons, ce qui a eu un impact négatif. Outre les effets de l'acidification des mers et des océans, l'augmentation de la concentration de dioxyde de carbone dans l'atmosphère, qui a affecté les organismes marins et la répartition des nutriments dans l'eau, a entraîné une modification des sites de collecte de poissons et a imposé de nouveaux défis pour les



pêcheurs. Le ministre a mentionné d'autres facteurs liés au changement climatique, tels que les tempêtes et les fluctuations météorologiques qui ont entraîné une diminution du nombre de navires prenant la mer, ainsi que d'autres facteurs liés à la pollution. Il a expliqué que cette nouvelle réalité à laquelle sont confrontés les pêcheurs a été modifiée. Cela a conduit à une réduction des quantités de poisson disponibles pour la pêche et à la difficulté de prédire les bons sites de pêche. Ce qui s'est reflété dans les revenus économiques

des pêcheurs, d'une part, a directement contribué à la hausse des prix du poisson. Badani a souligné que «la nouvelle réalité exige que nous soyons tous à la hauteur du défi et travaillons ensemble pour trouver des solutions et élaborer des politiques appropriées pour atténuer ses effets sur les activités de pêche maritime», notant que dans le cadre de l'organisation de ce forum scientifique qui rassemble tous les acteurs actifs du secteur de la pêche maritime, y compris des administrateurs, des chercheurs et des professionnels,

ont été présentés les résultats des campagnes scientifiques et des études analytiques pour évaluer les stocks de poissons pélagiques, réalisées par le Centre national de recherche et de développement en pêche maritime et l'aquaculture. Badani a déclaré que le ministère de la Pêche et des Produits halieutiques attache une grande importance à l'exploitation rationnelle des ressources biologiques marines à travers un arsenal de lois et de réglementations, conformément aux résultats des études et recherches scientifiques, avec le un objectif de gestion durable et le développement de dispositifs techniques appropriés pour gérer les récoltes de pêche et contrôler la production à travers des textes réglementaires relatifs à l'établissement d'une période de repos biologique et à la fermeture de la pêche dans le but de protéger les petites espèces de ressources biologiques et les adultes en période de reproduction, déterminer les tailles commerciales minimales des ressources biologiques, déterminer les zones de navigation de la flotte de pêche maritime et les limites d'utilisation des filets de pêche, ainsi que renforcer le contrôle maritime grâce à l'utilisation du système VMS au niveau des navires de pêche. **Inès B.**

HAMZA HABBACHE, DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE AU MINISTÈRE DE LA PÊCHE ET DES PRODUITS HALIEUTIQUES

## «L'Algérie vise la production de 12 000 tonnes de tilapia en 2024»

L'Algérie vise à tripler la production de tilapia au courant de l'année 2024 a révélé jeudi dernier, sur les ondes de la Chaîne 1, le directeur du développement de l'aquaculture au ministère de la Pêche et des Produits halieutiques, Hamza Habbache. Selon lui, des représentants de sa direction et un groupe de vétérinaires ont été déployés afin de veiller sur les conditions et la qualité du poisson tilapia produit avant sa commercialisation à travers les différents points de vente à des prix abordables variant entre 600 et 700 DA/kg. La filière a connu un taux de production important de 7.000 tonnes en 2023, alors que le secteur vise à atteindre une production de 12.000 tonnes à la fin de 2024. Par ailleurs, Habbache a indiqué que 77 projets d'aquaculture ont été enregistrés dans le domaine de la dorade royale, des ostracodes et des loups de mer avec un taux de croissance de 87 %, tandis que la filière de l'aquaculture en eau douce a enregistré 56 projets avec un

taux de croissance de 70 % au cours des cinq dernières années. Habbache a annoncé le lancement d'une plateforme numérique pour le suivi du processus d'enregistrement dans le secteur de l'aquaculture intégrée au secteur agricole au niveau central et local depuis l'adoption du décret d'octroi d'une prime de 50 DA le kg pour stimuler la production de Tilapia.

Il a mis l'accent sur l'importance de la formation et de l'investissement dans le domaine de l'aquaculture marine et intégrée afin de développer des projets d'investissement à travers les 58 wilayas. «Des efforts sont déployés pour intégrer plusieurs spécialités au niveau des centres de formation et d'enseignement professionnel, y compris l'aquaculture en cage et l'élevage de crevettes afin de favoriser des projets spécifiques à ces domaines» a-t-il indiqué avant de poursuivre : «En coordination avec le ministère des Finances, le montant des crédits

d'investissement sera augmenté, d'autant plus que les crédits pour l'exploitation de l'aquaculture ont atteint 17 millions de centimes, ainsi le secteur œuvrera à soutenir les investisseurs, notamment les jeunes, selon des mesures et des procédures spécifiques». Notons que le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques prévoit de produire, en 2024, près de 15.000 tonnes dans le cadre de l'aquaculture et de 120.000 tonnes dans le cadre de la pêche. Rappelant que la production totale (pêche, aquaculture et pêche au thon rouge) enregistrée en 2023 (jusqu'à novembre) était de 112.000 tonnes. Quant aux quantités de production prévues dans la stratégie du secteur à l'horizon 2030, il y a l'objectif de 100.000 tonnes/an dans l'aquaculture, dont 40.000 tonnes/an dans l'aquaculture marine et 60.000 tonnes/an dans l'aquaculture d'eau douce. S'agissant de la pêche, le ministère a tracé des objectifs de 140.000

tonnes/an, dont 100.000 tonnes/an dans le cadre de la pêche côtière et au large, de 31.000 tonnes/an dans le cadre de la pêche au titre d'un accord avec la Mauritanie, et de 9.000 tonnes/an dans le cadre de la pêche en haute mer (eaux internationales). Concernant les réalisations du ministère, un total de 42 fermes d'aquaculture marine, dont deux (2) nouvelles en 2023, ainsi que du lancement de l'installation, pour la première fois dans la capitale, de cages flottantes au niveau de deux fermes, ont été réalisés, alors que le nombre de fermes d'aquaculture d'eau douce était de 51 fermes, dont 10 créées en 2023, en sus du lancement de 52 nouveaux projets. Pour ce qui est des principales réalisations du secteur en 2023, notons la construction de trois (3) grands navires de 35 mètres et de douze (12) autres en cours de construction, dont un de 42 mètres de long, une première en Algérie. **I. B.**

COMMERCE

## Les modalités de compensation des prix du café vert importé fixées

Un arrêté interministériel commun au ministère du Commerce et de la Promotion des exportations et au ministère des Finances fixant les modalités de compensation des prix du café vert importé a été publié au Journal officiel n° 59. Selon cet arrêté paru le 25 août 2024, l'Etat prend en charge le différentiel entre le prix de revient réel du café et le prix de vente plafond, hors taxe, après déduction du montant de la marge bénéficiaire appliqué par l'opérateur concerné par la compensation. De plus, le montant de la compensation est majoré du différentiel entre le montant de la taxe sur la valeur ajoutée payé à l'importation et le montant de la taxe sur la valeur ajoutée au titre des opérations de vente du café objet de la compensation. Selon le texte, les prix de vente plafonds du café, hors taxe, sont calculés sur la base des prix plafonds à la consommation, en tenant compte des marges bénéficiaires plafonds prévues par

les dispositions du décret exécutif n° 24-279 du 20 août en cours (3% de la valeur auprès des douanes, pour les importateurs et 4% du prix de revient pour les transformateurs). Ainsi, cet arrêté interministériel fixe les prix de vente plafonds du café à 748,16 DA/kg pour le café vert ou torréfié ou moulu Robusta et à 935,20 DA/kg pour le café vert ou torréfié ou moulu Arabica. La demande de compensation formulée par l'opérateur concerné est déposée auprès de la direction de commerce de wilaya territorialement compétente puis transmise à la brigade mixte de contrôle territorialement compétente pour examen dans un délai n'excédant pas 30 jours à compter de la date de dépôt. Par la suite, la demande de compensation, visée par la brigade mixte de contrôle, accompagnée d'un rapport détaillé, établi par ladite brigade, est transmise par la direction de commerce de wilaya territorialement compétente, au

secrétariat du comité de compensation au niveau du ministère chargé du commerce. Le comité de compensation examine et évalue la demande et fixe le montant de compensation à attribuer à l'opérateur concerné, dans un délai n'excédant pas 30 jours à compter de sa date de réception, en tenant compte des prix d'achat de référence du café vert, appliqués sur les marchés internationaux, publiés mensuellement par les services du ministère chargé du commerce sur leur site web ou par tout autre moyen approprié. Dans le cas où la décision est contestée, l'opérateur concerné peut, dans un délai n'excédant pas 15 jours, à compter de la date de notification, introduire un recours déposé auprès du comité de compensation. Dans ce cas, le comité examine le recours pour lequel une décision est établie et notifiée à l'opérateur concerné dans un délai n'excédant pas 30 jours à compter de sa date de réception, selon la même source.

GOUVERNANCE

# Vers la généralisation des COP à tous les secteurs

**Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a affirmé, jeudi dernier, qu'il sera procédé à la généralisation du travail avec les contrats d'objectifs et de performance (COP) avec les responsables, dans le cadre d'une nouvelle approche visant à améliorer la gouvernance et la bonne utilisation des ressources.**

Dans une allocution prononcée lors des travaux d'une conférence organisée par la Direction générale du Trésor et de la comptabilité intitulée «Les séances du Trésor», Faïd a indiqué que «le ministère des Finances a entamé la rénovation de la gouvernance du secteur, notamment à travers l'adoption des COP, qui comportent des engagements des responsables concernant la réalisation d'objectifs préalablement identifiés, pour lesquels ils sont responsables et redevables». Et d'ajouter : «Nous œuvrons également à généraliser à tous les secteurs cette approche de rénovation de la gouvernance par l'institutionnalisation des COP». Cette nouvelle dynamique réformatrice est confortée également en adaptant et orientant «progressivement» les missions de l'inspection générale des finances (IGF) vers l'audit de la performance et l'évaluation de l'impact des politiques publiques dans les domaines socioéconomiques et financiers ainsi que des missions de conseil et d'aide à la décision, a soutenu le ministre. Faïd affirmé que «la

redevabilité, la transparence, et la performance sont au cœur des politiques économiques publiques», précisant que «les institutions de l'Etat s'attèlent à examiner les voies à même de relancer le développement de l'économie, ce qui nécessite, en premier lieu, un engagement solide de reddition de comptes et chercher l'efficacité, afin d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles». Faïd a considéré que «l'utilisation et l'allocation des ressources doivent être alignées sur les objectifs des politiques publiques, lesquelles doivent, à leur tour, être adaptées aux exigences sociales, ce qui impose de s'efforcer à maximiser la rentabilité des ressources disponibles, et les formes d'efficacité en termes de prestation de services publics, en vue de leur promotion, tout en luttant contre toutes les voies de gaspillage des deniers publics». Le ministre s'est félicité du lancement d'une série de rencontres «séances du trésor», visant à «mettre en place des canaux de communication pour l'échange d'expertises, en vue de leur mise en œuvre dans le



cadre d'une approche stratégique inclusive, et de la présentation des meilleurs expériences et pratiques». Cette session inaugurale des rencontres qui a été placée sous le thème «Redevabilité et performances pour une croissance inclusive : quel rôle pour les startups?», s'est déroulée en présence du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid et le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki. Ont également assisté à la rencontre, la présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), la présidente du

Conseil national économique, social et environnemental (CNES), le Gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), la présidente du Conseil national de la comptabilité (CNC), ainsi que des représentants des deux chambres du Parlement. Par ailleurs, le DG du Trésor et de la Comptabilité, Hadj Mohamed Sebaa, a rappelé les efforts déployés par le ministère des Finances, à travers le Trésor public, pour mettre en œuvre la politique économique et financière de l'Etat, tout en garantissant une gestion rigoureuse des fonds publics et en renforçant la transparence et la bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques. Il a égale-

ment précisé que le choix du sujet des startups et de leur rôle dans la croissance inclusive s'attribue à la vitalité observée dans ce domaine. Pour sa part, l'économiste Sid Ali Boukrami a présenté une intervention dans laquelle il a souligné que la moralisation de la vie publique, y compris les aspects économiques, devrait être associée à la responsabilisation et à l'évaluation de l'impact sur la gestion des affaires publiques. La séance a donné lieu à des échanges ayant permis aux participants de partager leurs expériences et analyses sur les meilleures pratiques relatives au principe de responsabilisation et d'efficacité.

BOURSE D'ALGER

## La COSOB met en garde contre les offres d'achat d'actions hors du cadre réglementaire

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a mis en garde, dans un communiqué publié mercredi dernier, contre les offres proposant l'achat d'actions de sociétés cotées à la Bourse d'Alger en dehors du cadre réglementaire. La COSOB a ainsi rappelé que l'achat d'actions hors cadre réglementaire est «un acte illégal qui donnera lieu à des poursuites judiciaires à l'encontre de

ses contrevenants». Ce rappel, souligne la même source, intervient après la constatation récente par la COSOB, de la diffusion d'informations sur les réseaux sociaux incitant à l'achat et/ou la vente d'actions des sociétés cotées en Bourse en dehors du cadre réglementaire régissant les transactions boursières en Algérie. «La COSOB rappelle les investisseurs en valeurs mobilières que la procédure d'achat et de vente d'actions des

sociétés cotées en bourse ne peut se faire que seulement et uniquement par des intermédiaires en opérations de bourse agréés par la COSOB, dont la liste est publiée sur le site web de la commission, et ce, conformément aux textes réglementaires en vigueur», poursuit le communiqué.

En outre, la COSOB a invité le public investisseur à «faire preuve de prudence et de vigilance face à de telles publi-

cations mensongères», et de s'abstenir d'effectuer de pareilles transactions, appelant le public souhaitant en savoir plus sur la procédure d'achat et de vente des actions cotées en Bourse, le déroulement de la négociation et fixation de leur prix «à se rapprocher de nos services, de ceux de la Société de gestion de la Bourse des valeurs mobilières (SGBV) ou de tout intermédiaire boursier agréé».

AG DE SONAREM

## Arkab affirme la poursuite du développement des projets miniers structurels

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a affirmé, jeudi dernier, la nécessité d'achever et de développer les projets structurels du secteur, appelant le complexe industriel minier Sonarem à accroître ses investissements pour exploiter les ressources disponibles, a indiqué un communiqué du ministère. Présidant les travaux de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) de Sonarem, Arkab a souligné la nécessité «d'achever et de développer des projets structurels, à l'instar de la mine de Gara Djebilet à Tindouf et du projet de phosphate inté-

gré à Bled El Hadba (Tébessa), ainsi que le projet de zinc et de plomb à Tala Hamza-Oued Amizour dans la wilaya de Bejaïa».

Le ministre a également mis l'accent sur l'impératif d'accélérer la mise en service des usines de traitement des produits non ferreux, ajoute le communiqué. Il s'agit des usines de carbonate de calcium à El Khroub dans la wilaya de Constantine, et de dolomite à Ain Mlila et Oum El Bouaghi, en complément de celles inaugurées en 2023 et 2024, ainsi que de l'usine de bentonite à Maghnia (Tlem-

cen), de carbonate de calcium à Oggaz (Mascara), et de feldspath à Ain Barbar (Annaba), en sus de la station de production et de transformation de graviers à Argoub et Tarf dans la wilaya de Biskra. Arkab a, en outre, donné des instructions à Sonarem à l'effet d'augmenter ses capacités de production actuelles de baryte, et de lancer l'exploitation de nouvelles mines afin de satisfaire les besoins nationaux croissants en cette matière, notamment pour le secteur des hydrocarbures. Le groupe industriel public Sonarem a été chargé de doubler ses

investissements en matière d'exploitation de nouvelles matières pour ne plus les importer à l'avenir, et d'augmenter l'intégration de la production nationale à toutes les étapes de la chaîne de valeur dans ces projets, lit-on dans le communiqué.

L'AGO de Sonarem s'est tenue au siège du groupe, en présence de son PDG, avec la participation d'un représentant du ministère des Finances, des membres de l'AG et des commissaires aux comptes, pour passer en revue l'audit de l'exercice 2023 approuvé.

GAZ NATUREL

## L'Algérie classée exportateur mondial en 2023

Dans son dernier rapport, l'Union internationale du gaz (IGU) classe l'Algérie au 7ème rang mondial en matière de volumes exportés en gaz naturel en 2023, avec un total de 52 milliards de m3. Le rapport intitulé «Global gas report 2024», réalisé en collaboration avec l'opérateur italien de transport de gaz naturel Snam ainsi que la société indépendante de recherche et de veille éner-

gétique Rystad Energy, fait savoir que l'Algérie a exporté pour un total de 18 milliards de m3 (m3) de Gaz naturel liquéfié (GNL) et 34 mds m3 par gazoduc durant l'année écoulée. En tête du classement global d'export de gaz naturel, la Russie a exporté 139 mds m3 l'an passé, suivie par le Qatar (128 mds m3), les Etats-Unis (127 mds m3), la Norvège (120 mds m3), l'Australie

(110 mds m3) et le Canada (53 mds m3). Le rapport dévoile également le classement des pays en matière d'importation de gaz naturel. Ainsi la Chine occupe la première place avec un total de 160 mds m3 importés durant l'année écoulée. Le Japon (91 mds de m3) et l'Allemagne (77 mds de m3) complètent les trois premières places de ce classement.



SÉTIF

# Plus de 7 700 bovins vaccinés contre la dermatose nodulaire

Pas moins de 7.757 bovins ont été vaccinés, dans la wilaya de Sétif, contre la dermatose nodulaire depuis le lancement de l'opération, le 19 août dernier.

L'opération de vaccination du cheptel bovin contre la dermatose nodulaire a été marquée par un fort engouement des 376 agriculteurs et éleveurs concernés par cette opération d'immunisation dans la wilaya de Sétif, a indiqué, jeudi dernier, le directeur des services agricoles (DSA), Mohamed Bouleftat. Le même responsable précise qu'un premier lot de 10.000 doses de vaccin,

expédié par le laboratoire vétérinaire régional de Constantine, a été réceptionné. La vaccination, menée en coordination avec les chefs de dairas et les présidents des assemblées populaires communales (APC) est inscrite dans le cadre des efforts déployés par l'Etat pour assurer la protection sanitaire du cheptel du pays en mobilisant, pour son succès, toutes les ressources matérielles et humaines

(15 vétérinaires à Sétif), a-t-il ajouté. Bouleftat a également affirmé que l'opération se poursuit sur un rythme accéléré, dès lors que 80 % du cheptel ont été vaccinés à ce jour. La wilaya de Sétif dispose, selon la même source, d'un cheptel estimé à plus de 114.000 bovins, quelque 400.000 ovins, 72.000 caprins et 3.000 équidés (des chevaux, en particulier). Lakhdar.



BLIDA

## Plus de 85.000 élèves bénéficient de la prime de solidarité scolaire

Quelque 85.292 élèves des trois cycles éducatifs de la wilaya de Blida ont bénéficié de la prime de solidarité scolaire, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. «La prime de solidarité scolaire, fixée à 5.000 DA, a été versée à la mi-juillet dernier au profit de tous les bénéficiaires, afin de permettre aux parents d'élèves d'acquiescer ce dont ils ont besoin en perspective de la

prochaine rentrée scolaire», a indiqué le wali de Blida, Brahim Ouchen, jeudi soir, dans son exposé consacré aux préparatifs de la prochaine rentrée scolaire (2024/2025). Il a, aussi, fait part de la programmation de la distribution de 33.935 trousseaux scolaires à des élèves issus de familles nécessiteuses, qui bénéficieront également de 761.512 manuels scolaires devant être

distribués gratuitement sur un total de 2.382.749 manuels affectés aux établissements scolaires et points de vente. Sur un autre plan, le wali de Blida a fait cas des préparatifs en cours pour la réception de nouveaux établissements scolaires à la prochaine rentrée. Il s'agit de 11 groupes scolaires au niveau de sept (7) communes, trois (3) CEM à Bouârfâ et Meftah, deux

(2) lycées à Bougara et Meftah et deux (2) demi-pensions dans le cycle moyen à Bouârfâ et Mouzaia. A cela s'ajoute la réception attendue de 88 classes d'extension dans les trois cycles scolaires, dont la majorité dans le cycle primaire (77 classes), suivi du cycle moyen (7) puis du cycle secondaire (3). Ces structures sont destinées à atténuer la surcharge des classes, selon la wali.

Toujours au titre de l'amélioration des conditions de scolarité des élèves, le secteur de l'éducation nationale à Blida prévoit l'ouverture de plusieurs nouveaux établissements durant les 1er et 2e trimestres de la prochaine rentrée scolaire, dont quatre (4) groupes scolaires, deux (2) CEM et trois (3) demi-pension.

SIDI BEL ABBES

## Plusieurs projets en cours de réalisation au chef-lieu de wilaya

Des travaux de réalisation de différents projets de développement sont en cours dans la ville de Sidi Bel Abbes, devant améliorer le cadre de vie du citoyen, a-t-on appris, auprès des services de la wilaya. La cellule d'information et de communication a souligné que le wali de Sidi Bel Abbes, Samir Chibani, s'est enquis, de ces projets de développement pour constater de visu le taux d'avancement de ces travaux concernant la réhabilitation du marché de fruits et légumes (sous-sol) situé à Haï Emir Abdelkader, où il a donné des instructions pour l'achèvement des travaux d'aménagement de cette structure et son renforcement par l'éclairage, ainsi que l'embellissement de son environnement. Le chef de l'exécutif s'est également enquis des espaces commerciaux situés au premier étage du marché, lequel a fait l'objet, auparavant, d'un incendie, avant d'être réhabilité. Il a fait part de réserves concernant certains locaux et espaces commerciaux du

marché encore inexploités. Dans ce cadre, il a ordonné au président de l'APC et des services du commerce de prendre toutes les mesures pour mettre cet espace commercial à la disposition de ceux désirant exercer leurs activités. Le wali a également inspecté les travaux de réhabilitation de l'école Ibn Sina de ce quartier, selon la même source, signalant que ce projet comporte la restauration de 12 classes, une salle polyvalente, une bibliothèque, une cantine et un logement de fonction. La visite du wali a porté également sur différents projets et structures situées dans des quartiers de la commune de Sidi Bel Abbes tels que Zekri, Gambetta, Abdelkader Boumlik et Sidi Djillali. Le wali a inspecté des travaux d'aménagement des canalisations d'assainissement, des réseaux de voirie, des espaces verts, des marchés de proximité, des établissements scolaires, entre autres. Saïda, a annoncé, mar

BOUMERDÈS

## Un nouveau programme de 2.000 logements publics locatifs affecté à la wilaya

Un nouveau programme de 2.000 logements publics locatifs (LPL) a été affecté à la wilaya de Boumerdes au titre de l'exercice 2024, a-t-on appris des services de la wilaya. «Ce programme de logements est actuellement au stade de finalisation de ses procédures administratives en vue du lancement de sa réalisation dans les plus brefs délais possibles», a indiqué la wali Fouzia Naâma dans une déclaration à la presse, à l'issue d'une visite d'inspection de projets de logements, effectuée mardi dans des communes de l'ouest de la wilaya. Elle a souligné la priorité accordée dans la distribution de cet important quota de logements, aux communes accusant un déficit dans le domaine, à

l'instar de Si Mustapha, Issers, Beni Amrane, Naciria, Souk El Had, Bordj Menaiel, Zemmouri, Ouled Aïssa et Timezrit. S'exprimant sur les communes ne disposant pas de foncier constructible pour l'implantation des logements qui leur ont été affectés dans le cadre de ce programme, la wali a assuré que des assiettes immobilières leur seront destinées au niveau des communes disposant de poches immobilières pour l'implantation de ces logements. «Un autre programme de logements de différents types, actuellement en cours de mise au point, sera destiné à la wilaya avant la fin de l'année en cours», a ajouté la même responsable. La wali de Boumerdes a, par ailleurs, fait

part de la relance, durant l'année en cours, des chantiers de réalisation de trois (3) programmes de logements englobant plus de 800 logements de type location-vente (AADL), qui étaient à l'arrêt, et dont l'inscription remonte aux années 2005, 2009 et 2012. «Ces logements répartis sur les communes de Larbaâatche, Khemis El-Khechna, Ouled Moussa et Hammadi, enregistrent actuellement des taux d'avancement distincts», a précisé Mme Naâma, notant qu'une partie de ces programmes «est prévue à la réception en novembre prochain, alors que le reste est programmé à la livraison au 1er et 2e trimestre de l'année prochaine».

BÉCHAR

## Plus de 2.000 km de réseaux de fibre optique mis en service

Le projet de généralisation du réseau de téléphonie et d'internet à base de fibre optique dans la wilaya de Béchar a permis la pose et la mise en service, ces trois (3) dernières années, de 2.500 km de réseaux de câbles de fibre optique, a-t-on appris de la direction locale opérationnelle d'Algérie Télécom (AT). L'opération s'inscrit dans le cadre de la modernisation des services de téléphonie et d'accès à l'internet haut débit à travers toutes les communes et zones éloignées de la région, a précisé le responsable de cette direction, Moulay Kihal. La mise en place de ce réseau au titre de la technologie FTTH (fibre optique jusqu'au domicile ou entreprises) a permis à la fin de ce mois d'août 2024, le raccordement de 45.000 abonnés à ce support technologique, a-t-il expliqué. La réalisation de ce réseau de fibre optique à hauteur de 75 % du programme dont a bénéficié la wilaya a permis aussi le raccordement d'une dizaine de zones frontalières et éloignées de la wilaya à cette technologie de téléphonie et de l'internet à haut débit, ce qui constitue un apport «très important» du secteur à leur désenclavement, a-t-il ajouté. Ce projet de généralisation des réseaux de fibre optique, qui se poursuivra jusqu'à sa réalisation globale en 2025 à travers la wilaya, offre désormais aux bénéficiaires, dont des institutions administratives et des entreprises (tous secteurs confondus), plusieurs avantages, dont des vitesses de transfert de données plus élevées, un système informatique des plus fiables en plus de son moindre coût d'entretien pour Algérie-Télécom, a fait savoir le même responsable local d'AT.

AIN DEFLA

## 102 exploitations agricoles raccordées au réseau électrique

Plus d'une centaine de périmètres et d'exploitations agricoles ont été raccordés au réseau électrique dans la wilaya d'Ain Defla, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA). «Nous comptons aujourd'hui 102 exploitations agricoles totalement raccordées au réseau électrique à travers la wilaya sur un nombre total de 171 exploitations prévues dans ce programme», a indiqué à l'APS un responsable du secteur agricole, M'hamed

Makrachi. Il a ajouté que les travaux de raccordement sont en cours de réalisation pour 29 autres exploitations agricoles, tandis que 7 autres sont au stade de consultation avec les entreprises chargées de la réalisation des travaux. En outre, le raccordement de 18 exploitations agricoles est en instance d'accord au niveau des bureaux d'études, et 9 autres projets sont en cours d'étude par les services de la Sonelgaz d'Ain Defla, a souligné Makrachi. Une enve-

loppe financière de l'ordre de plus de 250 millions de DA a été consacrée par les pouvoirs publics en vue de concrétiser ce programme, a affirmé le même responsable, indiquant qu'un montant de 113,61 millions de DA a été déjà consommé. Le même responsable a noté, par ailleurs, que ses services ont enregistré plusieurs demandes des agriculteurs pour être raccordés à l'électricité dans le but d'améliorer la production agricole.



ORAN

# Plus de 4 000 nouveaux inscrits sur la liste préliminaire de la plateforme Mihnati

Plus de 4 000 jeunes désireux d'accéder aux centres de formation professionnels de la wilaya d'Oran pour y suivre des spécialités de leur choix, se sont inscrits sur les listes préliminaires via la plateforme Mihnati mise à leur disposition, depuis le 27 juillet dernier, à l'occasion de la rentrée du secteur (session du mois d'octobre), a-t-on appris de la direction locale de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Par ailleurs, parallèlement aux inscriptions, ouvertes jusqu'au 28 septembre prochain, les Centres et les Instituts de formation professionnelle de la wilaya connaissent un afflux notable de jeunes en quête de formations qualifiantes, souhaitant s'informer des modes d'inscription, des spécialités offertes, ainsi que des niveaux requis leur permettant d'accéder à ces établissements



de formation. D'autre part, dans le but d'inciter la frange juvénile, la direction locale du secteur a organisé une caravane d'information et de sensibilisation ayant sillonné les différentes plages du littoral oranais, à la faveur de laquelle ses animateurs ont vulgarisé auprès des jeunes les différentes

spécialités, notamment celles nouvellement introduites et enseignées, cette année, dans les établissements de formation de la wilaya, où pas moins de 16.200 places pédagogiques sont proposées aux futurs stagiaires. Parmi les 8 nouvelles spécialités introduites, cette année, dans la nomencla-

ture des créneaux de formation, conformément aux besoins du marché de l'emploi, notamment celles prévues dans le cadre du mode d'apprentissage, «la production de l'huile d'olive», «préparation des matières grasses», «suivi de la réalisation du bâtiment», «entretien des routes», «montage et entretien des systèmes d'alarme vidéo», «dessinateur-projeteur béton armé», ainsi que deux autres spécialités relatives au «séchage des plantes médicinales et aromatiques» et à «l'extraction de l'huile d'olive» prévues dans le cadre du mode de formation qualifiante, signale-t-on. La wilaya d'Oran compte 32 établissements de formation, dont 6 instituts spécialisés (INSFP), un institut de formation professionnelle (Arzew), ainsi que 23 centres et 2 annexes de formation, outre l'annexe régionale de formation et d'enseignement professionnelle à distance, offrant une capacité d'accueil cumulée estimée à 10.000 places pédagogiques, auxquelles il y a lieu d'ajouter quelque 7.400 places pédagogiques offertes par 100 établissements privés.

ORAN

## Réalisation de 1 000 logements promotionnels aidés avant fin 2024

La réalisation de 1.000 logements promotionnels aidés (LPA) à travers diverses communes de la wilaya de Khenchela devrait être lancée avant la fin de l'année 2024, a-t-on appris jeudi dernier, des services de la wilaya. Le quota de logements à réaliser avant fin 2024 est réparti sur 8 communes à savoir Khenchela (500 unités), Ouled Rechache, Bouhmama et Chechar (300 unités), El Mahmel (70 logements), Ain Touila (30 unités) et Babar et N'sigha avec un total de 100 logements, selon la même source. Selon les services de la wilaya, la répartition de ce quota de logements a pris en considération la densité de la population, le nombre des demandes exprimées pour cette formule de logements ainsi que la disponibilité du foncier devant abriter ces projets. La même source a rappelé le lancement récemment de la réalisation de 1.500 logements publics locatifs (LPL) (programme 2024) à travers 11 communes pour un délai de réception fixé à 18 mois. Pour rappel, une opération de distribution de plus de 4.300 logements tous segments confondus (1.978 LPL, 559 LPA, 1.500 aides à l'habitat rural et 300 arrêtés d'attribution de lots de terrain dans le cadre des lotissements sociaux) avait été effectuée à Khenchela en juillet dernier.

MÉDÉA

## Lancement de projets de développement au profit des communes du sud-est de la wilaya

Plusieurs projets de développement visant à améliorer les conditions de vie des habitants des communes sud-est de Médéa, ont été lancés jeudi dernier, en réalisation. Des projets relatifs à l'alimentation en eau potable et au raccordement aux réseaux énergétiques, ont été lancés à Chellalet-El-Adhaoura, Tafraoute et El-Aouinate, en présence du chef de l'exécutif local, Djahid Mous. Deux projets de renforcement de l'alimentation en eau potable des foyers des com-

munes de Tafraoute et Chellalet-El-Adhaoura ont été également lancés. Ces projets consistent en la construction d'un réservoir d'eau d'une capacité de 2000m<sup>3</sup> à Hachade, dans la commune de Chellalet-El-Adhaoura, et un autre de 500m<sup>3</sup> dans la commune voisine de Tafraoute, relevant de la daïra de Chellalet-El-Adhaoura. Ces projets viennent s'ajouter à d'autres opérations menées au profit des habitants de cette daïra qui a bénéficié au cours des derniers mois

d'une enveloppe de plus de 350 millions de DA destinée à renforcer l'alimentation en eau potable des foyers de la région. Dans la commune d'El-Aouinate, daïra de Ain-Boucif, le wali a donné le coup d'envoi du projet de raccordement de cent foyers situés dans l'agglomération urbaine secondaire En-Neza au réseau de gaz naturel, ainsi qu'un autre projet portant électrification de quatre-vingt-quinze (95) habitations rurales localisées au lieu-dit Souakria.

MILA

## Reprise progressive de l'AEP dans dix communes à la suite d'une perturbation de deux jours

L'alimentation en eau potable (AEP) a été rétablie de manière progressive, jeudi, dernier dans dix communes de la wilaya de Mascara, à la suite d'une perturbation de deux jours, en raison de travaux de maintenance, selon l'unité de wilaya de l'Algérienne des eaux (ADE). «L'approvisionnement en eau potable des populations des communes concernées

a repris progressivement, à la suite de la réparation par les employés de l'ADE des fuites du liquide précieux constatées au niveau de la conduite d'amenée principale de 700 millimètres du système de transfert Mostaganem-Arzew-Oran (MAO) alimentant en eau potable le couloir de Mascara via la commune de Hassine», a-t-on fait savoir de même source. Il est à

rappeler que les perturbations ont affecté les communes de Hassine, El-Guetna, Mascara-ville, Ghris, Tizi, El-Keurt, Ain-Fares, El-Bordj, Khalouia et Matemore. Durant les deux jours de perturbation, l'ADE assurait la distribution de l'eau potable aux populations de ces collectivités locales par le biais de camion-citerne, a-t-on conclu.l'habitat rural.

TOUGGOURT

## Plus de 450 000 palmiers traités contre le boufaroua

Un effectif de plus de 450.000 palmiers a été traité contre la maladie parasitaire de boufaroua, à travers la wilaya de Touggourt, au titre d'une campagne préventive lancée la mi-juin dernier, a-t-on appris auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). Entrant dans le cadre du programme nationale de la protection de la santé végétale, l'exécution de cette campagne, ayant ciblé l'ensemble des palmeraies de la wilaya, a été confiée à des équipes de l'Institut national de protection des végétaux (INPV), aux opérateurs privés et aux agriculteurs qui se sont vus accorder les moyens de lutte nécessaires (pesticides et

produits phytosanitaires). La campagne a enregistré pour la première fois l'utilisation d'un pesticide biologique extrait de pelures d'orange, dont l'efficacité s'est montrée avérée sur la santé des palmiers, en plus de l'usage innovant d'autres insecticides, et ce différemment des anciennes méthodes de traitement, a indiqué le DSA, Mohamed Lamine Houhou. Le même responsable a relevé une propagation des foyers de Boufaroua à travers les palmeraies de la wilaya, en raison notamment des conditions climatiques en cette période, marquée par les grandes chaleurs et les vents de sable favorables à la pro-

lifération des vecteurs des maladies parasitaires du palmier. Par souci d'endiguer la maladie de Boufaroua, les services agricoles de Touggourt s'emploient à sensibiliser les agriculteurs sur l'importance de traitement préventif précoce du patrimoine phœnicicole contre les maladies, le respect des conditions de protection de la santé végétale par l'entretien et le désherbage des palmeraies et l'utilisation rationnelle des pesticides en vue de protéger la production agricole. La wilaya de Touggourt compte plus de 1,5 million de palmiers occupant une surface de 13.266 hectares, selon les données de la DSA.

EL-MENIAA

## Plus d'une centaine de dossiers à l'étude par l'Office national des terres agricoles

Pas moins de 117 dossiers de postulants au foncier agricole au titre de mise en valeur par la concession font actuellement l'objet d'étude via la plateforme numérique de l'Office national des terres agricoles (ONTA), a-t-on appris jeudi dernier, auprès de cet organisme. La commission technique de la promotion de l'investissement agricole planche, en présence du directeur général (DG) de l'ONTA, Mohamed Ameziane Lansari, sur l'examen des demandes de terres et

les capacités des postulants. Une superficie de 460 hectares au niveau du périmètre agricole Chaabet El-Melh, dans la commune de Hassi El-Gara (Sud d'El-Meniaa), sera attribuée, à raison de cinq (5) ha par bénéficiaire, aux jeunes investisseurs remplissant les conditions requises par l'ONTA. Lansari a fait savoir que toutes les facilités nécessaires sont accordées par l'ONTA aux véritables investisseurs agricoles, dont l'accompagnement et l'appui du

ministère de l'Agriculture et du Développement rural, l'octroi de crédits bancaires bonifiés (Ettahadi et R'fig), après avoir fait preuve de l'exécution réelle de leurs activités agricoles et de résultats concrets. Le DG de l'ONTA a fait part d'un programme d'envergure d'électrification des périmètres agricoles, dans le but d'accompagner les agriculteurs et les promoteurs, à l'effet de développer les divers segments culturels dans la région.

POINTÉ DU DOIGT PAR L'OMS

# L'aspartame, ce substitut au sucre, dangereux pour la santé

En 2023, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) avait publié un rapport mettant en garde les consommateurs vis-à-vis des édulcorants artificiels, dont l'aspartame, classé comme peut-être cancérigène...

Faible en calories et doté d'un pouvoir sucrant 150 fois plus élevé que le sucre, l'aspartame est sujet à controverses. Cet édulcorant sans valeur nutritive est largement utilisé depuis les années 1980 comme édulcorant de table. Utilisé pour remplacer le sucre dans le café, dans les sodas, les chewing-gums, les yaourts, et même dans les médicaments, tels que les pastilles contre la toux, et à d'autres produits comme le dentifrice, l'aspartame,



appelé aussi E951, ne serait pas sans danger pour la santé. Cet édulcorant a rejoint la liste des produits «possiblement cancérigène pour les humains» établie en 2023 par le centre international de recherche sur le can-

cer (CIRC) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). En 2023, l'OMS a ainsi pour la première fois évalué le niveau de danger de l'aspartame. Elle a publié un rapport mettant en garde les consommateurs vis-à-

vis des édulcorants artificiels, dont l'aspartame, déclarant que «leur utilisation ne [conférait] aucun avantage dans la réduction de la graisse corporelle». Selon cette même source, ceux-ci augmenteraient les risques de diabète de type 2 et de maladies cardiovasculaires.

D'autres études mettent en évidence un lien entre la consommation d'aspartame et le cancer du foie. L'agence de l'ONU préconise de limiter la consommation de produits contenant des édulcorants et du sucre. Chez les enfants en particulier, l'exposition précoce au goût sucré va être ancrée jusqu'à l'âge adulte. «Nous avons observé des liens entre consommation d'édulcorants et notamment d'aspartame avec le risque de cancer au global et plus particulièrement de cancers du sein et de cancers pour lesquels l'obésité intervient comme facteur de risque», d'après des experts de l'étude

NutriNet-Santé. Par ailleurs, des études italiennes et danoises suggèrent réciproquement des risques de cancer du foie ou du poumon chez l'animal, ainsi qu'un lien entre consommation d'aspartame durant la grossesse et risque d'accouchement prématuré. Des risques pour la santé existaient donc avec des quantités bien plus faibles que celles recommandées par l'OMS. D'où la nécessité de diminuer voire arrêter l'aspartame, mieux vaut renoncer aux produits dits light et privilégier des vrais sucres. Les experts recommandent de privilégier les aliments non transformés, soit l'eau, les fruits et les légumes. «Les alternatives vont être d'utiliser des ingrédients qui auront un pouvoir sucrant supérieur à celui du sucre, comme le miel. Il contient du fructose qui a un pouvoir sucrant supérieur à celui du sucre», conseillent les nutritionnistes. **A.B.**

## HOMICIDE À CHLEF

### Un mineur et sa bande tuent une femme de 40 ans

Un drame a secoué la commune de Tadjena, dans la wilaya de Chlef, dimanche dernier. Une femme âgée d'une quarantaine d'années a été sauvagement assassinée sous les yeux de son mari, ligoté et réduit au silence dans un coin de leur maison. Ce crime effroyable a été commis par un groupe de trois jeunes hommes motivés par le désir de financer une harraga vers les côtes européennes. Leur cible : un couple dont le mari, retraité en France, percevait une pension en devises. Lors de leur intrusion, les agresseurs ont rapidement maîtrisé le couple âgé. Le mari a été ligoté pour l'empêcher d'alerter les voisins ou les autorités. La femme, tentant de résister, a été froidement assassinée sous les yeux de son époux impuissant. Les forces de sécurité de la wilaya de Chlef ont rapidement réussi à élucider cette affaire. Selon un

communiqué de radio Chlef, les trois individus ont été interpellés. Parmi eux, un mineur âgé de 17 ans et deux autres âgés respectivement de 21 et 24 ans, tous originaires de la commune de Tadjena. Les biens volés ont été entièrement récupérés. L'arrestation des suspects a eu lieu dans la soirée du 25 août dernier, après le dépôt d'une plainte par le mari. Grâce à l'intervention rapide des forces de l'ordre et aux investigations approfondies menées sous la supervision du parquet compétent, les auteurs de ce crime ont pu être identifiés et arrêtés peu de temps après avoir commis leur acte. Ils avaient formé un groupe criminel dans le but de perpétrer ce crime. Les biens volés, notamment une somme d'argent en devises nationale et étrangère (2 millions de centimes et 800 euros), des bijoux en or, des papiers d'identité et un car-

net de chèques, ont été récupérés. Les outils utilisés pour commettre le crime, tels qu'un couteau de grande taille, des masques pour enfants, des gants médicaux, des cordes et des ceintures, ont également été saisis. Les malfaiteurs s'en étaient servis pour lier la victime et aggraver sa femme à l'aide d'un récipient en terre cuite avant de l'étrangler, causant ainsi son décès. Selon le même communiqué, les services judiciaires ont ouvert une enquête pour formation d'une bande criminelle en vue de commettre un meurtre avec préméditation et guet-apens, un vol qualifié avec circonstances aggravantes (pluralité d'auteurs et séquestration), et non-assistance à personne en danger. Les mis en cause ont été présentés devant le tribunal de Ténès qui a ordonné leur placement en détention provisoire.

HADJ 2025

### Le dernier délai pour la réception des dossiers de candidature du hadj fixé au 2 septembre

L'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) a annoncé, jeudi dernier, dans un communiqué, que le dernier délai pour la réception des dossiers de candidature pour l'organisation de la saison du

hadj 1446 de l'Hégire/2025, a été fixé au 2 septembre prochain. «Le dernier délai pour la réception des dossiers de candidature des agences de tourisme et de voyages désirant organiser la saison du

hadj 1446 de l'Hégire/2025, a été fixé au 2 septembre 2024», a précisé la même source. Les services de l'ONPO seront opérationnels les vendredi et samedi pour recevoir ces dossiers, a ajouté le communiqué.

COMMERCE DES ANIMAUX

### Cinq fennecs acquis d'une manière illégale à Collo récupérés

La brigade mobile de la police judiciaire de Collo, dans la wilaya de Skikda, a récupéré en coordination avec la Conservation des forêts cinq (5) fennecs acquis d'une manière illégale, apprend-on jeudi auprès de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Cette espèce animale sauvage typique du Sahara, appelés aussi renard des sables du Sahara (Vulpes zerda), est protégée par plusieurs textes

dont la loi 23-21 relatives aux forêts et aux espèces forestières et l'ordonnance 06-05 du 15 juillet 2006 relative à la protection et la préservation de certaines espèces animales menacées de disparition, a rappelé la même source. Les cinq fennecs, trouvés en possession d'un citoyen qui les a acquis d'une manière illégale, ont été remis aux services de la Conservation des forêts de la daïra de

Collo qui œuvrera à les libérer dans leur milieu naturel ou les placer dans le plus proche parc animalier après leur examen par un vétérinaire, a-t-on ajouté. Le fennec est la plus petite espèce de la famille des Canidés avec une taille à peine supérieure à celle du chat. Cet animal se distingue par ses longues oreilles caractéristiques et une fourrure du dos de couleur jaune virant vers le blanc.

SÛRETÉ DE WILAYA D'ALGER

### Démantèlement d'un groupe criminel et saisie d'une quantité de drogues et de substances psychotropes à Ain Taya

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la 10e sûreté urbaine d'Ain Taya relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Dar El Beida, ont procédé à l'arrestation de 4 individus qui activaient au sein d'un groupe criminel organisé spécialisé dans le trafic illicite de drogues et de substances psychotropes, a indiqué jeudi dernier, un communiqué des mêmes ser-

vices. Suite à des informations parvenues au même service, faisant état d'un trafic illicite de substances psychotropes par l'un des suspects au niveau d'un quartier à Ain Taya, et après investigations, le mis en cause a été arrêté ainsi que ses acolytes (3). L'opération s'est soldée par la saisie de 1.340 capsules de comprimés psychotropes, 270 grammes de kif traité,

d'armes blanches prohibées de types et de calibres différents, et d'une somme d'argent de 1.400.000 DA provenant du trafic. Les mis en cause ont été déférés devant le parquet territorialement compétent pour détention et trafic illicite de drogues et de substances psychotropes par un groupe criminel et détention d'armes blanches prohibées sans motif légal.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

### 16 morts et 469 blessés en une semaine en zones urbaines

Seize (16) personnes ont trouvé la mort et 469 autres ont été blessées dans des accidents de la route enregistrés en zones urbaines durant la période allant du 20 au 26 août, a indiqué jeudi dernier, un bilan des services de la Sûreté nationale. Par rapport aux statistiques enregistrées la semaine dernière, le nombre des accidents de la route a baissé (-21) ainsi que le nombre de blessés (-49), avec une hausse (+2) du nombre de décès, précise-t-on de même source. Ces accidents sont principalement dus au facteur humain (plus de 96%) en raison du non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue, du manque de concentration au volant, ainsi que d'autres facteurs liés à l'état du véhicule, selon les données fournies par la Sûreté nationale. La DGSN réitère son appel aux usagers de la voie publique au respect du code de la route et à la vigilance lors de la conduite. Les numéros vert 1548 et de secours 17 sont mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement, rappelle la DGSN.

GHAZA

# Le Hamas accepte une trêve humanitaire de sept jours à la suite d'un appel de l'ONU

**Le mouvement de résistance palestinien Hamas a accepté un cessez-le-feu humanitaire de sept jours à la suite d'un appel direct des Nations unies...**

Cette trêve temporaire répond au besoin urgent d'une campagne de vaccination dans la bande de Gaza, où le génocide israélien en cours a gravement entravé les opérations de soins de santé. Le porte-parole du Hamas, Jihad Taha, a annoncé jeudi dernier, que le groupe observerait le cessez-le-feu, permettant ainsi aux agences internationales de mener à bien le programme de vaccination. Taha a souligné l'importance de la coopération d'Israël dans le cadre de la trêve, insistant sur le fait que le cessez-le-feu doit être pleinement respecté par les deux parties afin de garantir le succès de l'effort humanitaire. «Israël ne doit ni se dérober ni tergiverser», a prévenu Taha dans une interview accordée à Al-Araby Al-Jadeed. Il doit s'engager pleinement dans cette trêve et éviter d'imposer des conditions qui pourraient compromettre le processus de vaccination. La



Le porte-parole du Hamas, Jihad Taha

trêve marque un rare moment de pause dans le génocide israélien en cours, qui a fait des ravages parmi les civils de la région. L'armée israélienne et le Hamas ont accepté des pauses humanitaires dans certaines localités de la bande de Gaza pour permettre le lancement d'une campagne de vaccination contre la polio. Les soldats israéliens et les otages sont également sujets aux maladies infectieuses. En raison de la propagation de la polio dans l'enclave Ghazaouie et de l'inquiétude grandissante des

organisations internationales, le Hamas et l'armée israélienne ont accepté des «pauses humanitaires». Lors d'une conférence de presse le 29 août, le représentant de l'OMS pour le territoire palestinien occupé, Rik Peepkorn, a annoncé qu'une campagne de vaccination contre la polio en deux phases débuterait le 1er septembre, ajoutant qu'il saluait un «engagement préliminaire pour des pauses humanitaires spécifiques à certaines zones pendant la campagne». La première phase de la campagne se dérou-

le en trois pauses échelonnées, au cours desquelles les enfants seront vaccinés dans le centre, le nord et le sud de Gaza. Répondant à une question de la presse sur les autorités qui avaient accepté ces pauses, Rik Peepkorn a déclaré qu'à Gaza tout le monde était d'accord et que l'OMS avait convenu avec les autorités israéliennes de «ce que nous appelons» des pauses humanitaires, de trois jours dans chaque zone. Ces pauses humanitaires spécifiques interviennent alors que dans une déclaration conjointe le 16 août,

l'Unicef et l'OMS avaient demandé à toutes les parties au conflit de mettre en place des pauses humanitaires de sept jours pour permettre la tenue de deux cycles de vaccination. La poliomyélite est une maladie virale très contagieuse qui touche essentiellement les enfants de moins de cinq ans. Elle se propage notamment en raison de l'eau et d'aliments contaminés. Les symptômes entraînent des rhumes, des gastrostros et peuvent aller jusqu'à une paralysie complète et irréversible. Le 26 août, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a annoncé l'arrivée de 1,2 million de doses de vaccins vitaux contre la polio à Gaza, a rapporté le site de l'ONU. Le premier cas a été recensé à la mi-août, chez un enfant de dix mois. «Il s'agit du premier cas de cette maladie invalidante à vie depuis plus de 25 ans dans l'enclave palestinienne», a précisé l'organisation. En coordination avec l'Unicef et l'OMS. Les examens médicaux des otages libérés ont révélé la présence de bactéries fécales chez 19 enfants et sept femmes, ainsi que celle de poux et d'infections cutanées dues à des piqûres d'insectes.

FRANCE

## L'Elysée teste la piste Bernard Cazeneuve pour Matignon

A l'issue des consultations, l'ancien premier ministre semble être le seul à ne pas réunir de majorité contre lui à l'Assemblée nationale Bernard Cazeneuve sera-t-il le Premier ministre des circonstances exceptionnelles. Après avoir permis à un François Hollande contesté de terminer son quinquennat en 2017, l'ancien premier ministre (2016-2017) sortira-t-il de la crise le second quinquennat d'Emmanuel Macron ?

Le nom de l'ex-socialiste semble revenir pour Matignon, au terme d'une semaine de consultations à l'Elysée. Bernard Cazeneuve est l'une des rares personnalités qui ne «réunirait pas immédiatement une majorité contre lui», estime-t-on dans l'entourage du chef de l'Etat, ce dernier ayant fait de la «non-censurabilité» le premier critère. «Il faut nommer une personne qui soit capable d'unir à gauche et à droite» et qui soit «notoirement indépendante» du président de la République, préconisait, jeudi sur France Inter, l'ancien ministre de l'Éducation

Jean-Michel Blanquer (2017-2022), citant notamment le nom de Bernard Cazeneuve.

De fait, celui qui a aussi été ministre de l'intérieur (2014-2016) n'est un «irritant» ni pour la droite ni pour l'extrême droite, souligne-t-on à l'Elysée à l'issue des consultations. Et même si la pilule serait difficile à avaler pour certains, le groupe socialiste à l'Assemblée nationale ne censurera pas d'emblée un gouvernement Cazeneuve. Mais l'ex-socialiste «devra se justifier vis-à-vis de la gauche et lui donner des gages», prévient un ex-ministre de François Hollande. Le Parti socialiste (PS) a déjà listé des mesures totémiques, comme l'abrogation de la réforme des retraites ou l'augmentation du smic. En froid avec Emmanuel Macron depuis 2017, Bernard Cazeneuve n'a pas ménagé ses critiques à l'égard du successeur de François Hollande. Aussi sa nomination à Matignon aurait-elle ce «parfum de cohabitation» recherché par le chef de l'Etat, qui s'est engagé

à ne pas nommer un premier ministre issu de son camp.

Cohabitation à trois entre le président de la République, le gouvernement et l'Assemblée, la future architecture est déjà dénommée à l'Elysée «coalition», mot-valise né de la fusion entre coalition et cohabitation. A ce stade, cependant, rien n'a été proposé à Bernard Cazeneuve. A ses interlocuteurs, celui-ci répète qu'il n'est candidat à rien. S'il a échangé durant l'été avec Patrice Vergriete, ministre démissionnaire des transports, lui aussi issu du PS, et avec l'ancien président macroniste de l'Assemblée Richard Ferrand, l'avocat associé au sein du cabinet August Debuzy n'a pas de nouvelles d'Emmanuel Macron depuis des mois, ni de ses conseillers, et s'agace de voir son nom jeté en pâture sans avoir eu de discussion avec le Château. Dans l'hypothèse où il serait contacté, il laisse entendre qu'il examinerait la question. «Je n'ai jamais refusé de mettre de la sagesse là où il y a de la

déraison», disait-il, début août sur LCI, sa seule préoccupation étant que «le pays ne bascule pas dans le déclassé, dans l'ingouvernabilité». L'ex-ministre de l'intérieur ne signerait pas un chèque en blanc au chef de l'Etat. Il poserait ses conditions, et exigerait d'avoir les mains libres dans la composition du gouvernement. Le chef de l'Etat se serait résolu, de son côté, à laisser son premier ministre construire son programme, sa majorité et son gouvernement, assure l'Elysée. Avec certains, il est encore plus clair : «Ce sera un gouvernement de vraie cohabitation, et un gouvernement de gauche». Avant d'accepter cette mission, Bernard Cazeneuve ira poser la «question de confiance» aux groupes parlementaires, notamment à gauche, pour s'assurer qu'il ne serait pas censuré immédiatement. L'homme n'a pas fait campagne dans son ancienne famille politique, même s'il échange toujours avec quelques proches.

VENEZUELA

## Le candidat de l'opposition menacé d'un mandat d'arrêt

Le candidat de l'opposition, Edmundo Gonzalez Urrutia, qui revendique la victoire à la présidentielle du 28 juillet face à Nicolas Maduro, est menacé d'arrestation s'il ne se présente pas vendredi matin à une convocation de la justice qu'il a déjà ignorée à deux reprises. Vivant dans la semi-clandestinité, l'ancien ambassadeur, 75 ans, n'est plus apparu en public depuis le 30 juillet, et il y a fort peu de chances qu'il se rende au ministère public de Caracas. Il n'avait déjà pas honoré les deux précédentes convocations, comme les auditions de la Cour suprême qui voulait entendre tous

les candidats au scrutin. Dimanche, il avait souligné sur X craindre une justice «sans garantie d'indépendance», quelques semaines après avoir admis sa «vulnérabilité absolue» devant les autorités. Gonzalez Urrutia est convoqué à «comparaître le 30 août à 10h00 locales (10h00 de l'Est), a annoncé le parquet, assurant qu'en cas de non-comparution, il fera l'objet «d'un mandat d'arrêt». Le parquet explique enquêter sur le site internet de l'opposition qui donne Gonzalez Urrutia comme vainqueur. Le bureau du procureur évoque les crimes présumés «d'usurpation de fonctions,

d'incitation à désobéir aux lois, de délits informatiques, d'association de malfaiteurs et de conspiration». «Numériser et sauvegarder les procès-verbaux des bureaux de vote (ce qu'a fait le site de l'opposition, NDLR) n'est pas un crime. En outre, il n'y a aucune objection à la publication de ces procès-verbaux après la première annonce des résultats par le Conseil national électoral (CNE), pour la connaissance et la vérification des citoyens», a réagi la coalition de l'opposition Plateforme unitaire dans un communiqué, soulignant de plus que «la tâche n'a pas été effectuée par Edmundo

Gonzalez Urrutia». Le président Maduro insulte régulièrement Gonzalez Urrutia, le traitant souvent de «lâche». Il le rend en outre responsable des violences post-électorales, estimant qu'il devrait «être en prison». Après l'annonce de la réélection du président socialiste, des manifestations spontanées ont fait 27 morts et 192 blessés, tandis que quelque 2400 personnes ont été arrêtées, de source officielle. Seize mineurs ont été libérés sous contrôle judiciaire jeudi, selon l'ONG Foro Penal, qui estime à plus de 100 le nombre de mineurs interpellés lors des troubles post-électorales.



VLADIMIR PETKOVIC, SÉLECTIONNEUR NATIONAL :

# «Nous avons les armes pour gagner et dominer»

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, Vladimir Petkovic, a estimé, jeudi dernier, que les deux rencontres des Verts, respectivement contre la Guinée-équatoriale (5 septembre à Oran) et le Liberia (10 septembre à Monrovia), pour le compte des 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> journées (Gr.E) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, ne seront pas faciles, face à deux adversaires aux styles si divers...

«Les deux matchs ne seront pas faciles mais nous sommes confiants. Nous savons que nous avons les armes pour gagner et dominer. Les deux matchs seront différents, le deuxième sera au Liberia sur terrain synthétique, mais nous avons le temps pour bien le préparer», a déclaré Petkovic en conférence de presse tenue à la salle des conférences Mohamed Sellah du stade Nelson-Mandela de Baraki. A rappeler qu'en prévision de ces deux journées inaugurales de la campagne des qualifications à la CAN 2025, le coach national a convoqué 26 joueurs dont le capitaine Ryad Mahrez qui revient en sélection, après une absence relativement longue. «Nous avons choisi des joueurs qui sont adaptés à la manière dont on veut jouer. Il y a des anciens et des nouveaux que l'on veut voir. Le plus important c'est d'avoir des joueurs qui donnent tout pour gagner, dans un groupe soudé et unis», a-t-il expliqué. Abordant la sortie des Verts face à la Guinée-équatoriale, prévue le jeudi 5 septembre (20h00) au stade Miloud-Hadefi d'Oran, le techni-

rien bosnien a indiqué qu'«il n'y a aucune revanche à prendre», soulignant que ni lui ni la majorité des joueurs étaient de la partie lors de la défaite (1-0) en phase de poules de la CAN 2022 au Cameroun. «C'est une bonne équipe avec beaucoup de qualités mais nous sommes au niveau pour gagner», a-t-il assuré. Avant d'enchaîner au sujet du deuxième match face au Liberia, programmé le mardi 10 septembre au Samuel Doe Stadium de Monrovia : «Après le match à Oran, nous reviendrons à Sidi Moussa pour pouvoir préparer le match au Liberia. Nous avons un terrain synthétique dans le centre pour nous préparer à ce match».

## «MAHREZ PEUT TOUJOURS APPORTER À LA SÉLECTION NATIONALE»

Lors de ce rendez-vous avec la presse, Petkovic est également revenu sur la liste des 26 joueurs retenus pour le compte des deux premières journées (Gr.E) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, soulignant qu'il a «dû faire avec les joueurs dispo-



nibles. De nombreux joueurs ont des problèmes liés aux transferts, changements de clubs ou blessures. Les 26 qui sont là sont prêts à tout donner et à gagner les deux matchs que nous allons disputer», a-t-il assuré.

La liste des 26 joueurs dévoilée, est marquée par la sélection de l'arrière gauche Naoufel Khacef du CR Belouizdad et le gardien Alexis Guendouz (Persepolis FC/Iran), ainsi que le retour de l'ailier droit Riyad Mahrez (Al-Ahli Djeddah/Arabie saoudite), des milieux de terrain Hichem Boudaoui (OGC Nice/France) et Adem Zorgane (Charleroi SC/Belgique) et la convocation pour la première fois du défen-

seur latéral Mohamed Farsi (Columbus Crew/Canada). «Mahrez est un joueur qui a tellement fait pour l'Algérie qu'on se doit de le respecter. Il est important pour l'équipe mais pour moi aussi. Il peut toujours apporter à l'équipe sur le terrain et aussi hors du terrain où il peut venir en aide aux jeunes», a estimé Petkovic. Au

sujet de Zorgane et Boudaoui, le sélectionneur national a indiqué qu'ils «sont en forme contrairement à d'autres malheureusement», d'autant plus qu'ils «sont en plus compatibles avec Zerrouki et Bennacer». L'autre surprise de cette liste, est la sélection du milieu de terrain d'Al Raed (Arabie saoudite), Amir Sayoud, convoqué pour la première fois chez les Verts, lui qui faisait partie de l'équipe nationale A', sacré en Coupe arabe Fifa-2021 à Doha (Qatar).

«Amir Sayoud est un joueur expérimenté avec des qualités techniques exceptionnelles, il sait aussi être décisif avec des buts et passes. A lui maintenant de faire ce qu'il faut sur le terrain, comme tous les joueurs et aussi le staff», a déclaré Petkovic. Avant de conclure : «Tous les joueurs sont sélectionnables, qu'ils jouent en Algérie, en Europe ou en Australie. Le principal c'est que ça soit les meilleurs et qu'ensuite ensemble ils forment une équipe soudée vers un but commun».

Marouane A.

## Liste des convoqués

**Gardiens :** Mandrea, Oukidja, Guendouz.  
**Défenseurs :** Mandi, Khacef, Tougai, Bensebaini, Belaïd, Aït Nouri, Hedjam, Atal, Farsi, Madani.

**Milieux :** Zerrouki, Boudaoui, Farsi, Boudaoui, Zorgane, Benzia, Auvar, Sayoud.  
**Attaquants :** Benrahma, Hadj Moussa, Gouiri, Bounedjah, Mahrez.

## MC EL-BAYADH

### L'équipe boucle son deuxième stage d'intersaison

Le MC El-Bayadh a clôturé, mercredi dernier, son deuxième stage d'intersaison que cette équipe de l'élite du football a tenu à El-Bayadh en donnant la réplique en amical à la JSM Tiaret, pensionnaire de la Ligue 2 amateur, au stade du complexe sportif de la ville Zakaria-Medjdoub. Cette rencontre, soldée par la victoire des locaux (2-0), a été riche en enseignements pour la formation du sud-ouest du pays, a déclaré son nouvel entraîneur, Fouad Bouali, à la presse à l'issue du test. Le coach, qui a terminé la saison passée sur le banc du club voisin, la JS Saoura, a toutefois jugé déséquilibré l'effectif qu'il a hérité au cours de cet été, estimant qu'il a besoin de renforts, notamment au niveau de la ligne d'attaque. Pour ce faire, il appartient à la direction du MCEB de rompre les contrats des joueurs dont le staff technique n'a pas besoin pour pouvoir recruter les éléments au profil recherché, «vu que les 27 licences accordées aux clubs de l'élite sont consommées», a encore expliqué le même technicien. Néanmoins, cela passe par l'indemnisation des joueurs concernés pour permettre la résiliation à l'amiable de leurs contrats, «au moment où le club fait face à des difficultés financières, notamment en cette période précise qui exige énormément de dépenses pour couvrir l'opération de recrutement et les frais liés à l'organisation des stages», a-t-il poursuivi.

## LIGUE 1 MOBILIS 2024-2025

### Le recrutement des joueurs étrangers doit respecter les dispositions réglementaires

Les équipes de Ligue 1 Mobilis recrutant des joueurs étrangers en vue de la nouvelle saison 2024-2025 qui débute le 21 septembre prochain, sont tenues à respecter scrupuleusement les dispositions réglementaires en la matière, notamment la qualité internationale du joueur, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) jeudi dernier. «Les clubs recrutant des joueurs étrangers doivent impérativement respecter les dispositions réglementaires, entre autres, la qualité internationale du joueur et la caution financière à verser à la LFP, ainsi que le permis de travail», précise l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site officiel, à l'issue de la réunion de son bureau fédéral (BF) en session ordinaire élargie aux Ligues régionales et nationales mercredi au Centre technique national de Sidi Moussa. Pour rappel, les clubs de Ligue 1 Mobilis peuvent recruter jusqu'à cinq joueurs étrangers, au lieu de trois précédemment, lors de la période d'enregistrement estival. Cette décision avait été entérinée lors de la réunion du bureau fédéral qui s'est tenue fin juillet par visioconférence au siège de la FAF à Delly Brahim, en présence du directeur technique national, Amer Mansoul, qui a présenté aux membres du bureau fédéral les propositions des directeurs techniques des clubs

professionnels, à l'occasion du collège technique national, portant sur l'augmentation du nombre de joueurs étrangers en Ligue 1 professionnelle. D'autre part, le BF a rappelé aux clubs professionnels n'ayant pas encore assaini leurs situations administratives et financières de «les régulariser en urgence avant le 10 septembre 2024 et qu'aucune dérogation ne sera accordée et aucune licence des catégories seniors ne leur sera délivrée après ce délai», affirme la même source. Au cours de la même réunion présidée par le premier responsable de la Fédération algérienne de football, Walid Sadi, le BF a recommandé à la Ligue de football professionnel, d'accompagner les clubs professionnels et les sensibiliser sur les questions de gestion administrative et financière, et de rationaliser au maximum les dépenses qui doivent être en adéquation avec les produits générés par le club.

## DES MESURES PRISES POUR LE DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL FÉMININ

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé jeudi dernier, la réorga-

nisation du championnat féminin dans le but d'impulser davantage le développement de la pratique de la discipline. «Le bureau fédéral a adopté de nouvelles mesures de réorganisation du championnat de football féminin. Désormais, la première division sera réorganisée avec douze clubs pour augmenter le temps de jeu et celle de la deuxième division sera réorganisée en quatre groupes régionaux», indique l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site officiel.

La décision a été prise au cours de la réunion ordinaire du Bureau fédéral, élargie aux ligues régionales et nationales, tenue le mercredi 28 août, sous la présidence du patron la FAF, Walid Sadi, au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa. Selon la même source, le financement du football féminin ' sera revu de manière plus objective». Par ailleurs, «la ligue et la commission du football féminin sont appelées à se réunir avec les clubs pour consultations. Un cahier des charges sera élaboré en ce sens», souligne l'instance fédérale. D'autres décisions ont été prises par le Bureau fédéral dans le cadre du développement du football féminin, ainsi la commission du football féminin est chargée de préparer un projet de coopération à proposer à la Fédération algérienne du sport universitaire. Enfin, la FAF a annoncé que le football féminin sera intégré au programme FIFA/TDS dès cette saison, ainsi que la mise en place des sélections régionales féminines pour participer au tournoi national 'Khodor El Mustakbel' pour la saison 2024/2025.



ESPAGNE

# Le Real Madrid arrache le nul à Las Palmas

**L'**attaquant français du Real Madrid Kylian Mbappé est resté muet lors du match de Liga contre Las Palmas le 29 août 2024 aux Canaries (Cesar Manso). L'attaquant français du Real Madrid Kylian Mbappé est resté muet lors du match de Liga contre Las Palmas le 29 août 2024 aux Canaries (Cesar Manso). Mené 1-0 dès la cinquième minute de jeu, le Real Madrid a arraché le nul (1-1) jeudi sur la pelouse de Las Palmas en clôture de la troisième journée de Liga, au terme d'une nouvelle soirée compliquée pour sa nouvelle star Kylian Mbappé. Le champion d'Espagne et d'Europe en titre, bousculé par des Canaris sans complexe et inspirés, a égalisé en seconde période sur un pénalty du Brésilien Vinicius Junior (69e, 1-1) pour s'éviter une première défaite de la saison. Trop friables et imprécis, les Madrilènes, tenus en échec pour la deuxième fois en trois rencontres, ne sont que quatrièmes au classement, à quatre longeurs de leurs rivaux du FC Barcelone (1ers, 9 points). L'at-



taquant français Kylian Mbappé, qui s'est à nouveau beaucoup montré mais a manqué de réussite devant le but, devra encore patienter pour débloquer son compteur dans son nouveau championnat et faire taire les premières critiques de la presse espagnole. Le capitaine des Bleus a été le premier à se mettre en évidence dans la partie (4e), avant d'assister à l'ouverture du score des locaux sur

un superbe mouvement collectif conclut du gauche par l'espoir espagnol Alberto Moleiro (5e, 1-0), qui venait d'effacer tour à tour Aurélien Tchouameni et Eder Militao en deux crochets. Remuant sur le front de l'attaque, Mbappé a ensuite soit buté sur les défenseurs adverses (21e, 45e+1, 52e) soit trouvé les gants du portier néerlandais Jasper Cillessen (29e, 56e), auteur de deux belles parades sur coup

franc indirect surpuissant de Federico Valverde (25e) et une frappe lointaine d'Antonio Rüdiger (38e).

## PAS DE MOBILITÉ

Les hommes de Carlo Ancelotti, toujours privés de l'Anglais Jude Bellingham et sans remplaçant pour pallier le départ à la retraite de son métronome allemand Toni Kroos, ont encore manqué d'équilibre et multiplié les

imprécisions, laissant trop d'espace aux locaux entre les lignes pour combiner. «Nous avons du mal à retrouver la solidité de l'année dernière, il ne faut pas chercher d'excuses», a concédé le technicien italien. «Le calendrier est serré et nous devons trouver une solution rapidement, nous avons un match dimanche. (...) Ces trois matches m'ont montré beaucoup de choses qui ne vont pas», a-t-il ajouté. «Notre jeu est lent, il n'y a pas de mobilité, le ballon arrive aux attaquants quand l'adversaire est replié, nous ne parvenons pas à trouver des espaces entre les lignes... Le problème est assez clair, maintenant il faut trouver une solution» a détaillé l'ex-coach milanais devant la presse. Bien plus tranchants en deuxième période après l'entrée en jeu de Rodrygo, les Merengues ont tout de même fini par égaliser en profitant d'une main malheureuse du défenseur Alex Suarez dans la surface, Vinicius transformant son pénalty en force pour sa première réalisation de la saison (69e, 1-1).

## NASSER AL-KHELAÏFI, PRÉSIDENT DU PSG

### «Nous avons de bons joueurs»

Manchester City, Bayern Munich, Atlético, Arsenal... Le Paris Saint-Germain n'a pas été épargné par le tirage au sort de la Ligue des champions jeudi dernier. C'est un menu gargantuesque qui attend le club de la capitale, qui va devoir cravacher pour finir parmi les huit premiers et se qualifier directement en huitièmes de finale.

Un parcours du combattant qui ne surprend pas Nasser Al-Khelaïfi: «C'est la meilleure compétition au monde avec les meilleurs clubs du monde. Je pense qu'avec le nouveau format aussi, c'est plus dur, plus fort que ce qu'on a déjà joué». Le président du PSG s'est cependant montré confiant et impatient d'en découdre. «C'est ce qu'on aime, jouer des gros matchs, pour tout le monde, pour les joueurs, pour le coach, pour nous, pour les supporters, pour vous, les médias. Nous sommes vraiment très excités de commencer cette compétition. (...) Je pense que les joueurs vont commencer à y penser dès aujourd'hui. On a le temps pour bien se préparer. Cette compétition

est difficile, mais plus c'est dur, plus c'est beau», a-t-il poursuivi.

#### «J'AI CONFIANCE EN CETTE ÉQUIPE»

Sans son ancienne star Kylian Mbappé, parti au Real Madrid, le Paris Saint-Germain a commencé sa nouvelle ère de façon convaincante. Les Parisiens ont signé deux victoires lors des deux premières journées de Ligue 1, dont un suc-

cès éclatant contre Montpellier (6-0). Enthousiasmé par le nouveau visage du PSG, Pascal Dupraz avait néanmoins émis une réserve, estimant que le recrutement du club était incomplet. «Je pense que pour les joutes européennes il faudra un attaquant capable de marquer les buts de manière plus récurrente. J'attends la fin du mercato», avait déclaré l'ancien attaquant français dans les Grandes Gueules

du Sport samedi. Pourtant, si le club cherche à se délester de quelques éléments d'ici la fermeture du marché estival, l'arrivée d'un autre joueur semble peu probable. «Une nouvelle recrue avant la fermeture du mercato? Nous avons de bons joueurs, une équipe très jeune, l'une des plus jeunes d'Europe et j'ai confiance en cette équipe», a fait valoir Nasser Al-Khelaïfi.

## NAPLES

### Osimhen se rapproche d'Al Ahli

Victor Osimhen pourrait poursuivre sa carrière en Arabie saoudite. L'attaquant de Naples est plus proche de la péninsule arabe que de la capitale anglaise. En effet, selon les informations de RMC Sport, Chelsea n'a pas fait de nouvelle offre salariale. Selon nos informations, certains dirigeants de Chelsea se sont toutefois déplacés à Naples récemment pour faire évoluer la situation et conclure un accord avec Victor Osimhen. Les

lenteurs de Chelsea pourraient profiter au club saoudien d'Al-Ahli qui se rapproche d'Osimhen.

Les Blues n'ont, en revanche, toujours pas abandonné l'idée de faire signer l'ancien Lillois. Le club de Chelsea et son effectif pléthorique viennent d'alléger la masse salariale avec le départ de Romelu Lukaku vers Naples justement. Un temps courtisé par le club de la capitale surtout après la blessure de Gonçalo Ramos, le

PSG a abandonné la piste menant à l'attaquant nigérian.

Les dirigeants n'ont plus recontacté ceux de Naples et la piste semble être au point mort. La lutte est donc entre Al-Ahli et Chelsea et le salaire XXL proposé par le club saoudien pourrait faire pencher la balance. Al-Ahli propose ainsi un contrat de 4 ans avec une clause de sortie pour le joueur et un salaire de 30 millions d'euros net.

## TENNIS/US OPEN

### Alcaraz expédié par van de Zandschulp, stupeur à New York

Coup de tonnerre sur le gigantesque court Arthur-Ashe où l'Espagnol Carlos Alcaraz, vainqueur du tournoi en 2022, a été expédié par le Néerlandais Botic van de Zandschulp (74e) 6-1, 7-5, 6-4, dès le 2e tour de l'US Open de tennis, jeudi à New York. Dans son débardeur noir, Carlos Alcaraz a paru perdu, pour une fois, sur le petit rectangle bleu aux lignes blanches au cœur du stade Arthur-Ashe et ses près de 24.000 spectateurs toujours aussi dissipés. Jeune visage du tennis mondial, l'Espagnol, déjà quatre fois titré en Majeur à seulement 21 ans, n'avait plus connu une défaite à ce stade de la compétition en Grand Chelem depuis juillet 2021, à Wimbledon, pour sa première année sur le circuit.

Sous le regard inquiet de son entraîneur Juan-Carlos Ferrero, «Carlitos» n'a jamais trouvé la solution contre van de Zandschulp, qui avait réponse à toutes ses variations -jeu court, jeu long, sans

pouvoir développer sa puissance habituelle. «Il a très bien joué. Je m'attendais à ce qu'il me donne plus de points gratuits. Ça m'a perturbé. Je n'ai pas su augmenter mon niveau. Je suis resté au même niveau pendant tout le match, ce n'était pas assez pour gagner ou pour me donner une chance de revenir», a commenté l'Espagnol. Au premier set, Alcaraz n'a réussi aucun coup gagnant. Au total, il n'aura converti que deux balles de break (sur cinq), des chiffres de misère pour le jeune Murcian ex-n°1 mondial. Vainqueur de Roland-Garros et de Wimbledon cette année, Alcaraz a rappelé qu'il n'était pas invincible, lui qui connaît encore quelques trous d'air, comme sa défaite pour son premier match à Cincinnati face au Français Gaël Monfils mi-août. «Sur cette tournée, je ne suis pas assez fort mentalement, je n'ai pas su répondre à certains problèmes», a-t-il noté.

## LIGUE DES CHAMPIONS

### PSG-City, Barça-Bayern... La liste irréaliste des chocs de la phase de LDC

Ils voulaient du spectacle, ils en auront. Le tirage au sort de la Ligue des champions a, comme prévu, accouché d'affiches alléchantes qui devraient ravir les amateurs de football.

La nouvelle formule imaginée par l'UEFA avait pour but de créer plus de chocs entre cadors européens dès l'automne, et force est de constater que le contrat est rempli: les huit journées de cette phase de ligue seront constellées de matchs plus explosifs les uns que les autres. PSG-Manchester City, Barça-Bayern, Liverpool-Real.

La Ligue des champions n'observe pas de round d'observation et rentre directement dans le vif du sujet. Pour les grosses écuries, l'objectif sera clair: accrocher une place dans le top 8 pour se qualifier directement pour les huitièmes de finale.

Ceux qui n'y parviendront pas devront en passer par un barrage aller-retour au mois de février, dont le vainqueur affrontera l'un des huit premiers de la phase de ligue. A moins qu'ils ne finissent au-delà de la 24e place, ce qui signifierait leur pure et simple élimination de la compétition.

#### LES PRINCIPAUX CHOCs DE LA PHASE DE LIGUE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS :

PSG-City  
Barça-Bayern  
Real-Liverpool  
City-Inter  
Arsenal-PSG  
Real-AC Milan  
Bayer Leverkusen-Inter  
Bayern-PSG  
Arsenal-Inter  
Juventus-City  
Liverpool-Bayer Leverkusen

# Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3				■				
4		■						
5				■			■	
6								
7			■				■	
8	■					■		
9								
10		■						■
11								
12				■				

# LES MOTS FLÉCHÉS

PRINCIPE DE PYTHAGORE	BOÎTES À LUNETTES	AUTO DE L'ARMÉE AMÉRICAINE	MAR-SUPIAL	BOUTS D'HERBE	FILM MÉDIOCRE
AMATEUR DE SOURIS	CITÉ DE LA BD	DIMINUA LA LONGUEUR	CANINE DE CHIEN	AUTOCHTONE DE L'UTAH	DIC-TATORIAL
DÉTAIL D'UNE LISTE					
ASCÈTE HINDOU		BOUILLIE DE FARINE DE MAÏS			
COULEUR CHAIR		CHIFFRE D'AFFAIRES ABRÉGÉ		POISSON DE LA MÉDITERRANÉE	
UNITÉ ROUMAINE					ON L'ASSOCIE AU YANG
MILLI-LITRE					ENSEMBLE DES GENS DU PAYS
GÉNÉRAL ORIENTÉ AU SUD					DÉTÉRMINANT POSSESSIF
ENDROIT OÙ TRAVERSER LA RIVIÈRE	DOCTEURS DE LA LOI MU-SULMANE				TERME D'ÉCHECS
ATHLÈTE QUI ENCHAÎNE DIX ÉPREUVES	RÉGION DU SUD DE LA FRANCE	FAIRE UNE TRESSE	GRAND VESTIBULE	QUI ONT PERDU LES PÉTALES	DEUX AU TEMPS DE CÉSAR
	PRIX À PAYER	MAUVE	PAS TRÈS ABORDABLE	COUPE FRISÉE	MARQUE DE DÉDAÏN
EXTRÊMEMENT ENNUYEUSE				PRÉNOM SLAVE	
ÉGARER					
CUBERAS DU BOIS				DIVINITÉ GRECQUE DE LA TERRE	

### VERTICALEMENT

- A. Grandes personnes. Rigolera.
- B. Cubes pour le jeu. Établissement industriel. Du genre paresseux.
- C. Étendues liquides. C'est un courriel.
- D. Il traverse Turin. Malgré cela.
- E. Fit partir le coup. Baigné, trempé.
- F. Qui est sans vie. Récipients de chimistes.
- G. Intervalle de notes. Ce n'est pas du bénéfice.
- H. Arrivées par la mère. Barre de fermeture. Article espagnol.

### HORIZONTALEMENT

- 1. Action d'accueillir un enfant.
- 2. Débloque.
- 3. Fatigue les nerfs. Pas réussi.
- 4. Fruit à conserve.
- 5. Argent populaire. Quatre romain.
- 6. Dispersée çà et là.
- 7. Supposons... Direction sur la boussole.
- 8. Poisson ou capitaine. Pascal en bref.
- 9. Retendre le ressort de la pendule.
- 10. Donner un coup de main.
- 11. Elle a de jolies cuisses de grenouille.
- 12. Condiments. Spécialité de Guérande.



# SUDOKU

4								2
1	2	8				6	9	7
	6		8		9		1	
			3	4	8			
	7		1		5		4	
	9	4	2		7	5	3	
6		3	9	7	2	1		4
		1		5		9		
	4	2				3	7	

1 2 3 4 5 6 7 8 9

# MOTS MÊLÉS

AGREABLE	AIRBAG	AMURER	ARMISTICE	ATONE	CARNAGE	CEINTURE	CERNER
COBRA	COMA	ETREINDRE	FISCALITE	GRELE	MEGA	MERCI	MONTRER
OUTRAGER	PIZZERIA	PUREE	ROUGE	SERIEUSE	STRATEGIE	TARE	TECKEL
TUBA							
F	E	E	L	C	M	M	A
I	A	L	O	E	A	E	T
S	I	B	G	I	K	R	O
C	R	A	U	N	A	C	N
A	E	E	M	T	A	I	E
L	Z	R	E	U	E	I	R
I	Z	G	N	R	R	T	R
T	I	A	T	E	U	E	C
E	P	E	S	O	R	P	R



APRÈS QUATRE ANS D'ABSENCE

# Le Festival international d'art contemporain est de retour

**Le Festival international d'art contemporain (IFCA) est de retour sur la scène culturelle après plusieurs années d'absence, en Algérie...**

Placée sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, la 8e édition sous le slogan «Pour un nouvel héritage» promet des nouveautés pour les artistes et les amateurs de cet art. En prévision de son déroulement un appel à candidatures ouvert à tous les jeunes artistes plasticiens qui souhaitent exprimer leur maîtrise et créativité à l'échelle internationale a été lancé. Beaucoup d'entre eux sont dans l'attente de la révélation de nouveaux détails concernant la manifestation dont le commissariat est confié au jeune plasticien Hamza Bounoua. Ils souhaitent avoir davantage d'informations, notamment concernant le contenu du programme, les



noms des participants et du lieu de l'événement. Le commissariat de l'IFCA considéré comme une plateforme éminente qui rassemble des artistes et créateurs du monde entier se prépare à enrichir la manifestation en initiant plusieurs initiatives parallèles. Parmi celles-ci figurent des ateliers spécialement conçus pour les jeunes. Ils

seront organisés dans le but d'encourager les échanges culturels et artistiques. Ces ateliers sont prévus avant la fin de 2024 et se produiront à Dar Abdelatif d'Alger. Ils offriront un environnement stimulant, propice à l'innovation et à la créativité, indique-t-on. Ils fournissent également des opportunités éducatives et formatives pour

les artistes émergents et professionnels, ce qui permettra au développement de leurs compétences et à l'enrichissement de la scène artistique contemporaine en Algérie. Destinés aux jeunes artistes créateurs et passionnés âgés de 18 à 35 ans, l'appel à candidature est ouvert, jusqu'à la fin du mois de septembre prochain. Pour postuler, les participants doivent se soumettre à un certain nombre de normes: envoyer un maximum de 5 à 10 œuvres qui se caractérisent par l'originalité et l'innovation et reflètent le style et la maîtrise de l'art du candidat; joindre à la demande de participation un CV détaillé qui rappelle les formations et expériences artistiques du prétendant. Le dossier doit être envoyé en version PDF à l'adresse électronique, (Ifca2024.jeunes@gmail.com). Le commissariat du festival œuvre à travers ces ateliers destinés exclusivement aux artistes et aux étudiants en art à faire interagir les appre-

nants avec des artistes professionnels. Cette édition constitue également une occasion de mettre en avant les dimensions esthétiques que l'art plastique intègre de nos jours et de dévoiler de nouvelles valeurs identitaires, tout en illustrant le potentiel de l'art plastique à offrir des solutions innovantes pour relever les défis des sociétés contemporaines. Il est à noter enfin que le Festival international d'art contemporain d'Algérie est un événement artistique et culturel qui a été lancé, pour la première fois, en 2009, mais fut interrompu en 2016 avant que le ministre de la Culture, Soraya Mouloudji, ne décide de le relancer. Le festival qui reflète les capacités créatives et innovantes des jeunes artistes figure sur la liste des festivals permanents du ministère de la Culture et des Arts qui mobilise beaucoup de moyens pour son déroulement et sa réussite.

R.C.

LES CONTES DE KADA BENSEMICHA ET FARÈS IDIR

## Revivre le rôle du hakawati

Un spectacle de contes, revisitant des histoires inspirées de récits fantastiques, a été animé récemment, à Alger par les conteurs Kada Bensemicha et Farès Idir devant un public qui a apprécié une prestation originale. Accueillis à la Villa Abdeltif, dans le cadre de l'exposition «Actes de vie» du plasticien algérien Denis Martinez, les conteurs ont donné voix à des récits et histoires fantastiques puisés dans le riche patrimoine oral algérien. Rythmant leur récit avec des

percussions du bendir et du karkabou, Kada Bensemicha et Farès Idir ont dépoussiéré des contes anciens, récits et devinettes transmises par le conte de génération en génération. Dans un décor rehaussé par les œuvres et installations de l'artiste Denis Martinez, présent à l'occasion, Kada Bensemicha a emmené le public dans une promenade poétique, dans un habillage sonore rythmé par les résonances du bendir et les tintements de karkabou. Usant de ses talents de

conteur, Bensemicha a su réhabiliter l'art du conte populaire par une prestation singulière qui met en valeur le conte à travers l'interaction du public. Statique ou en mouvement, les deux narrateurs ont déclamé contes et devinettes devant un public, invité à l'occasion à découvrir l'exposition de Denis Martinez. Pour sa part, Farès Idir a gratifié le public d'une sélection de récits et légendes anciens puisés dans le patrimoine oral de Kabylie, où le vivre-ensemble, la solidarité, la

loyauté et autres valeurs sont mises en exergue. Des légendes sur la générosité, la cupidité et l'espièglerie à Tajmaat, assemblée de village qui règle les conflits de la communauté, le conteur a donné une place importante aux rapports sociaux et aux valeurs qui consacrent l'entraide et la fraternité, à travers des personnages fictifs mais si attachants.

I.Med

L'EXPOSITION SE POURSUIVRA JUSQU'AU 3 AOÛT

## Fatma Zohra Boudekha étale ses œuvres à la Galerie Racim

Fatma Zohra Boudekha expose à la Galerie Racim. L'exposition se poursuivra jusqu'au 3 septembre prochain. La galerie d'art Mohamed Racim située pas loin de la Grande Poste d'Alger accueille une exposition d'art contemporain en miniature de Fatma Zohra Boudekha, organisée par l'Établissement Arts et Culture. Connue sous le nom de «Faty Fleur», l'artiste est venue tout droit de Bejaïa. Biologiste, inspectrice et décoratrice d'intérieur pour hôtels, l'artiste se distingue aussi dans le domaine de la céramique et de l'art contemporain. Dans son exposition, les visiteurs sont invités à s'immerger dans une

trentaine de tableaux pour explorer le riche patrimoine culturel algérien en particulier et africain en général. Il exprime un espoir vibrant, symbolisé par la couleur bleue qui domine toutes ses créations. Dans une quête de renouveau, la peintre exprime sa sensibilité et son talent dans des toiles en petites dimensions pour rendre hommage au maître de la miniature algérienne. La plasticienne a pris part à plusieurs événements culturels en Algérie et à l'étranger. Parmi ses nombreuses expositions, figurent sa participation au Festival artistique des plages en Tunisie en 2018, et une exposition à Sharm el

Sheikh, en Égypte, où elle a su captiver les visiteurs par la profondeur et la diversité de son art. Elle s'est également distinguée lors du Festival des arts plastiques à Beyrouth, au Liban, où son travail a été salué pour sa capacité à fusionner les influences culturelles algériennes et africaines. En Algérie, elle a participé au Salon d'art plastique organisé à l'occasion de la Journée de l'artiste à Bejaïa, et Salon de la femme créative organisé en 2010 dans la même ville. L'artiste annonce une prochaine exposition à Alger, dans un hôtel, où elle prévoit de célébrer l'art de la mosaïque.

PRIME VIDÉO

## Les films et séries qui arrivent en septembre 2024

Après avoir découvert les nouveautés qui rejoignent bientôt le catalogue Netflix, c'est désormais Prime Video qui nous en dévoile un peu plus sur les contenus du mois prochain. Avis aux nostalgiques de télé-crochet des années 2000, l'émission «popstars» fait son grand retour sur la plateforme. Louane, Alonzo et Eddy de Pretto auront donc la tâche de dénicher les talents de leur futur groupe de pop. Côté films, la plateforme n'est pas en reste : pour une soirée comédie à la française, on redécouvre «La deuxième étoile», «RRRRrrr!!!» et «Problemos». Plutôt friand de gros films à l'américaine ? On jette son dévolu sur «American Hustle», «Amsterdam», «Le loup de Wall Street» et «Tout l'argent du monde». Pour un grand moment d'émotion, on s'installe devant «Wonder»,

l'histoire troublante d'un petit garçon extraordinaire. Plus sombre, «Miller's Girl», de son côté, plonge dans l'obsession de Cairo (Jenna Ortega) pour son professeur (Martin Freeman), qui n'en sortira pas indemne.

### LES SÉRIES :

- «Pospstars» (saison 1) : 12 septembre
- «The grand tour» (saison 6) : 13 septembre
- «Courtois» (saison 1) : 20 septembre
- « Miskina, la pauvre» (saison 2) : 27 septembre
- Les films
- «Wonder» : 1er septembre
- « Seven Sisters » : 1er septembre
- « La deuxième étoile » : 1er septembre
- « Elle » : 1er septembre

- « Problemos » : 1er septembre
- « Sheitan » : 1er septembre
- « Amsterdam » : 1er septembre
- « Criminal » : 1er septembre
- « RRRrrr!!! » : 1er septembre
- « Spy Game » : 1er septembre
- « Barbershop » : 1er septembre
- « Sin City : j'ai tué pour elle » : 2 septembre
- « Le loup de Wall Street » : 5 septembre
- « Suzume » : 12 septembre
- « Tout l'argent du monde » : 13 septembre
- « Boy kills world » : 14 septembre
- « District 9 » : 15 septembre
- « American Hustle » : 15 septembre
- « The Bricklayer » : 18 septembre
- « Miller's girl » : 20 septembre
- « Focus - Vérino » : 21 septembre
- « Killer Heat » : 26 septembre

LA GALERIE GUESSOUM EXPOSE

### Trésors de la peinture algérienne

«Trésors de la peinture algérienne» est une expo-vente de tableaux à la galerie Guessoum qui ouvrira le 21 septembre prochain à Alger. Une exposition intitulée «Trésors de la peinture algérienne» se tiendra du 21 septembre au 24 octobre 2024 à la Galerie Guessoum située au 21, rue de Brazza à Hydra (Alger). Les professionnels et les passionnés du domaine en parlent comme d'un événement de la rentrée. On procédera durant cette période à la vente de chefs-d'œuvre inédits annonce-t-on. Sur le catalogue figurent de grands noms de la peinture, notamment Mohamed Khadda, Choukri Mesli, Souhila Belbahar, Hacene Benaboura, M'hamed Issiakhem, Baya et beaucoup d'autres. Cela suffit pour attirer du grand monde.

# 16



- Alger 33°
- Ouargla 39°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 04:48	DOHR 12:48	ASR 16:27	MAGHREB 19:19	ISHA 20:47
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

## SÉISME UNE SECOUSSE TELLURIQUE D'UNE MAGNITUDE DE 3,2 ENREGISTRÉE HIER À KHENCHELA

Une nouvelle secousse tellurique a été enregistrée hier matin à 5h07 par le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). D'après les données recueillies, le séisme a atteint une magnitude de 3,2 sur l'échelle de Richter. L'épicentre de ce tremblement de terre a été localisé à environ 5 kilomètres au sud-ouest de Bouhamama,

dans la wilaya de Khenchela, a précisé le communiqué du centre de recherche. La direction de la Protection civile a affirmé n'avoir reçu aucun appel de détresse et n'être intervenue sur aucune situation d'urgence liée à cette secousse. Ce tremblement, bien que ressenti par la population locale, n'a donc pas causé de dommages significatifs. Par ailleurs, la région ouest du

pays n'a pas été épargnée par ces phénomènes naturels. La wilaya d'Oran a été secouée, la veille, le 29 août dernier, à 23h54, par un séisme de magnitude 2,8, selon les données du site spécialisé Volcano Discovery. Bien que moins intense que celui ressenti à Khenchela, cet événement sismique a été perceptible par certains habitants situés à proximité de l'épicentre.

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // SAMEDI 31 AOÛT 2024 // N°892 // PRIX 20 DA

HÔPITAL ALGÉRO-QATARI-ALLEMAND

## Lancement, jeudi dernier, des travaux préliminaires du projet

**Le coup d'envoi des travaux préliminaires du projet de réalisation de l'hôpital algéro-qatari-allemand a été donné, jeudi dernier, à Sidi Abdallah, en présence de membres du gouvernement et de l'ambassadeur de l'Etat du Qatar à Alger, Abdulaziz Ali Al-Naama...**

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a déclaré, à cette occasion, que cet hôpital représente «une fierté pour l'Algérie qui continue à renforcer les structures de son système national de santé afin de fournir des prestations hospitalières à la hauteur des aspirations des citoyens et en phase avec les évolutions mondiales en matière de soins». Soulignant la gratuité des services de santé fournis par cet hôpital dont la réalisation est prévue «dans deux ans ou moins», le ministre a indiqué que cet établissement de santé s'inscrit dans le cadre de «l'élargissement des perspectives de coopération économique entre l'Algérie et le Qatar en vue de réaliser davantage de rapprochement, en concrétisation des aspirations des directions des deux pays frères et des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en matière de développement des services de



santé». Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a affirmé, pour sa part, que l'enveloppe financière allouée à la réalisation de cet hôpital de 300 lits s'élève à 290 millions de dollars, dont «la partie algérienne financera 40% et la partie qatarie 60%». Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a souligné, de son côté, «la disposition de l'Algérie à ren-

forcer la coopération avec le Qatar dans le domaine de la production pharmaceutique, pour soutenir cet hôpital et développer les moyens de coopération dans des domaines similaires». Le CEO (Chief executive officer) du holding Istithmar et président du conseil d'administration de la société algéro-qatarie des services de santé, Mohamed Badr Al-Sadah, a présenté un exposé sur

ce projet qui intervient, a-t-il dit, «en concrétisation des orientations des dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et l'Emir de l'Etat du Qatar, Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani». Cet hôpital, ajoute-t-il, «sera doté de moyens modernes et comprendra 30 unités de soins intensifs, 15 salles d'opérations, 40 cliniques externes, en sus de 20 zones dédiées aux urgences, réunissant des compétences médicales de haut niveau et les technologies de pointe en matière de diagnostic et de traitement en un seul endroit». Le projet contribuera également à «répondre à un grand nombre de besoins médicaux, notamment dans le domaine des services médicaux spécialisés tels que les maladies cardiaques complexes, la chirurgie hépatique, la neurochirurgie et la déformation de la colonne vertébrale, ainsi que la chirurgie oncologique et la chimiothérapie».

LA DEMANDE A PRIS FIN JEUDI DERNIER

### L'ALGÉRIE REJETTE LES OFFRES POUR L'ACHAT DE MAÏS ET D'ORGE

Les négociants européens ont rapporté mardi dernier, que l'ONAB a rejeté toutes les offres et n'a effectué aucun achat dans le cadre des appels d'offres qui ont pris fin jeudi dernier pour un maximum de 112 000 tonnes métriques de maïs destiné à l'alimentation animale et 35 500 tonnes d'orge fourragère. Le résultat d'une vente aux enchères portant sur 40 000 tonnes de farine de soja n'était pas clair. L'appel d'offres a été clôturé le 21 août. Il ne concernait que le maïs en provenance du Brésil ou de l'Argentine, en trois lots jusqu'à 40 000 tonnes, et les expéditions devaient être terminées au plus tard le 15 septembre. La farine de soja et l'orge devaient provenir de n'importe quelle origine et être expédiées entre le 15 et le 30 septembre. Les rapports reflètent les opinions des négociants et il est possible que d'autres estimations soient faites ultérieurement.

### DRAME À SÉTIF

## Le corps sans vie de la petite Sidra, disparue depuis trois jours, retrouvé

Les services de la Gendarmerie nationale ont retrouvé, jeudi dernier, le corps de la petite Hamadi Sidra, disparue depuis trois jours dans la wilaya de Sétif. L'enfant, âgée de seulement 2 ans et demi, avait disparu alors qu'elle accompagnait sa famille venue de la wilaya de Djelfa pour assister à un enterrement à Sétif. Dès l'annonce de la disparition de Sidra, une vaste opération de recherche avait été lancée. Les autorités ont ratissé minutieusement les alentours de la commune de Mezloug, y compris la zone de Mahada à l'entrée ouest du centre de la commune, le long de la RW 140, et les rives de l'oued Bouslam. Ces efforts intensifs ont été largement soutenus par la communauté locale, qui s'est montrée solidaire et mobilisée pour tenter de retrouver la fillette

saine et sauve. Malheureusement, les espoirs se sont évanouis lorsque le corps de la petite Sidra a été retrouvé sans vie. Après les premières constatations sur place et la confirmation de l'identité, la dépouille a été transportée au service concerné de l'hôpital universitaire de Sétif pour les procédures légales et une enquête approfondie sur les circonstances de ce drame. La nouvelle de la découverte du corps a suscité une vive émotion dans la région et au-delà. Sur les réseaux sociaux, de nombreuses personnes avaient partagé des photos d'une fillette aperçue à Constantine, espérant qu'il s'agissait de Sidra, ce qui a engendré une vague de solidarité et d'espoir, malheureusement dissipés par la triste nouvelle de ce jeudi soir. Les

recherches, entamées par les services de la protection civile et soutenues par la gendarmerie nationale, ont mobilisé de nombreux moyens humains et matériels. La famille de la victime, désespérée, a également participé activement aux recherches. Ces efforts collectifs ont finalement conduit à la découverte du corps de Sidra près de l'oued Bouslam, un lieu situé non loin du dernier endroit où elle avait été vue. Les autorités, accompagnées des proches de la fillette, ont confirmé sur place que le corps retrouvé était bien celui de la petite disparue. Les circonstances exactes de la disparition et du décès de la petite Sidra restent encore floues, et une enquête est en cours pour déterminer les causes de cette tragédie.



### FOOTBALL : LA JSK ACCROCHÉE PAR LE FK GAZIANTEP (1-1)

La JS Kabylie, pour son quatrième et dernier match amical de préparation en Turquie, s'est contentée d'un nul (1-1, mi-temps 1-0) contre la formation du FK Gaziantep, sociétaire du championnat de première division turque. Le match était initialement prévu au Centre de regroupement et de préparation des équipes nationales turques à Istanbul avant d'être délocalisé au complexe sportif du SK Galatasaray, pour des raisons organisationnelles. Les Canaris ont ouvert le score par Boualia à la troisième minute de jeu, avant de concéder l'égalisation au

début de la seconde période (48e), sans jamais parvenir à reprendre l'avantage au score. Pour rappel, les poulains du coach Abdelhak Benchikha avaient remporté leur premier match amical (2-1) contre le club de Turgutluspor, sociétaire de la 4e division turque. Lors du deuxième match amical, les Canaris s'étaient neutralisés (1-1) avec Al-Muharraq SC du Bahreïn, avant de s'imposer (3-1) lors du troisième match contre le club Émirati d'Al Thaid. Initialement, pour son quatrième et dernier match amical en Turquie, la JSK devait

affronter l'équipe qatarie d'Al Bidda SC, mais un changement de dernière minute l'a obligée à se rabattre sur le FK Gaziantep. Ce stage, qui a démarré le 16 août courant à Istanbul, se poursuivra jusqu'au premier septembre et les Canaris comptent en profiter au maximum pour bien préparer la nouvelle saison 2024-2025. Pour rappel, la JSK avait repris les entraînements à Tizi-Ouzou avant de se rendre à Alger, pour effectuer son premier stage de préparation, au niveau de l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration à Ain Benian.